MS109

Micromedia Limited

The contents of this microfiche are copyright by the publisher of the original document. Please contact the original publisher for guidance in copyright matters.

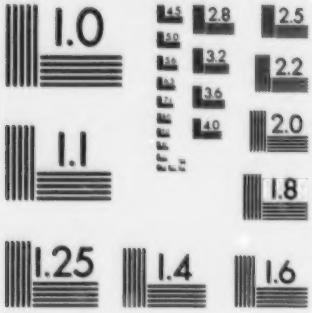

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

This statement was filmed with this document. If the pages of the document are less clear than this statement it is due to the poor photographic quality of the document.

NATIONAL MICROGRAPHICS ASSOCIATION

24x

ANNUAL REPORT 1986-87

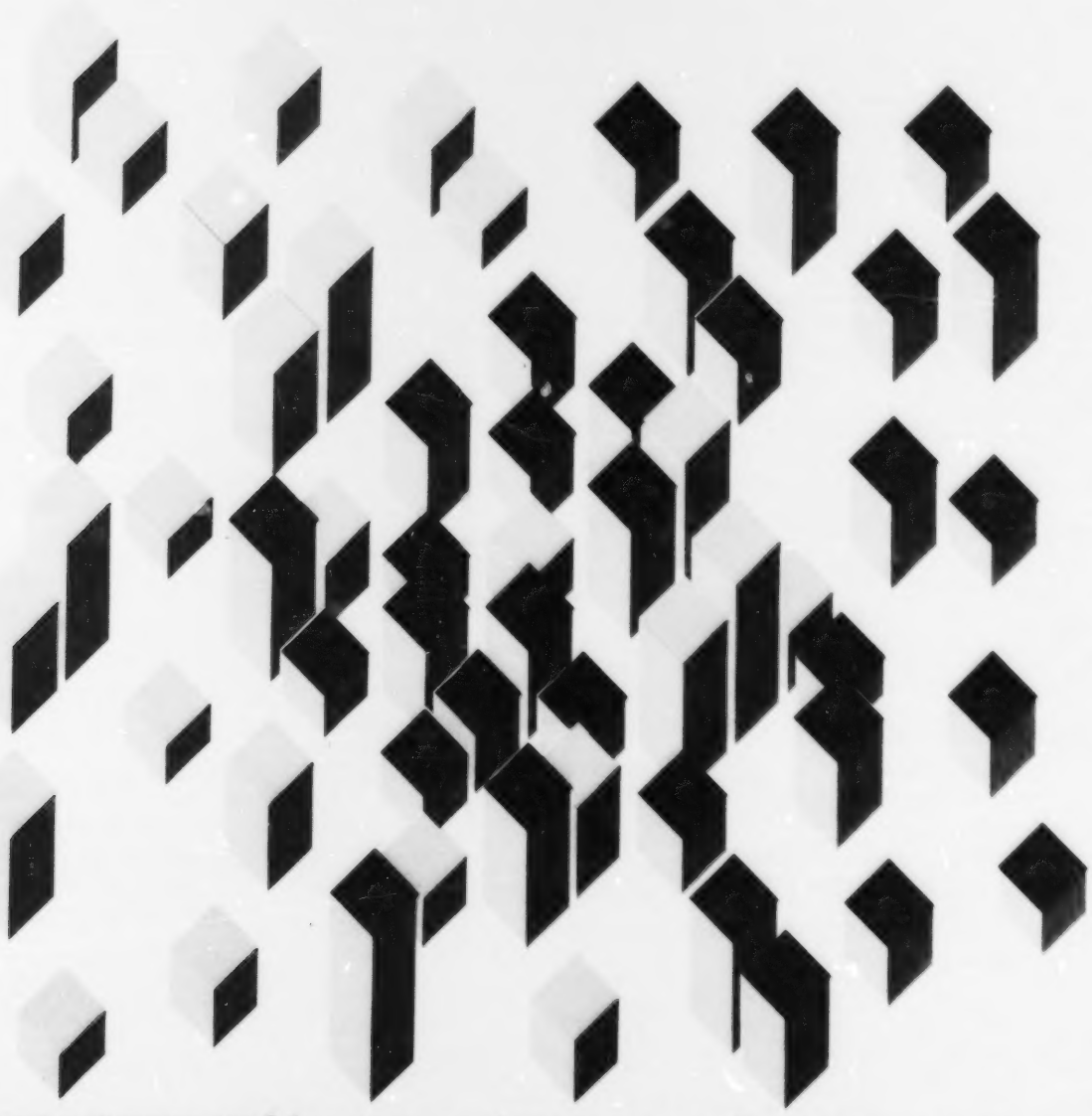

DEPARTMENT OF MUNICIPAL AFFAIRS AND ENVIRONMENT

89-01370/

Honourable Gilbert Finn, O.C.
Lieutenant-Governor
Province of New Brunswick

Sir:

I have the honour to submit the report of the Department of Municipal Affairs and Environment for the fiscal year ended March 31, 1987.

Yours sincerely,

Vaughn Blaney

Vaughn Blaney
Minister

The Minister of Municipal Affairs
and Environment,
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to submit for your information the annual report of the Department of Municipal Affairs and Environment for the year ending March 31, 1987.

A summary of the activities of each branch in the Department follows.

Respectfully submitted,

Pierre C. Marquis

Pierre C. Marquis
Deputy Minister

Organization Chart
Municipal Affairs And Environment

As of March 1987

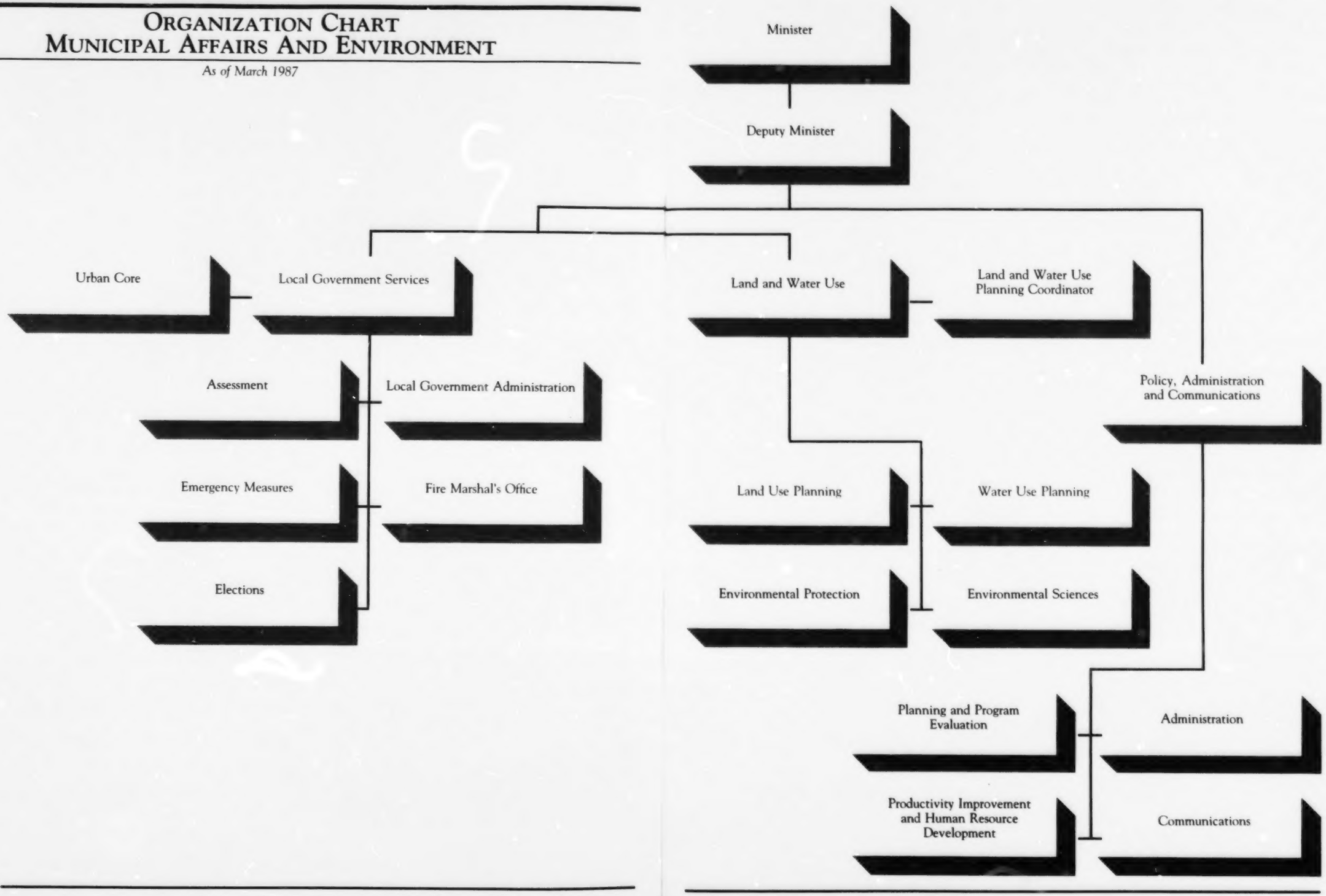

TABLE OF CONTENTS

Department of Municipal Affairs and Environment 1

Policy, Administration and Communications Branch 1

Local Government Services Division 5
- Assessment Branch 5
- Local Government Administration Branch 9
- Emergency Measures Organization 11
- Fire Marshal's Office 12
- Elections Branch 13
- Urban Core Program 14

Land and Water Use Division 14
- Land Use Planning Branch 14
- Water Resource Planning Branch 15
- Environmental Protection Branch 17
- Environmental Sciences Branch 23

The Department of Municipal Affairs and Environment

The Department's mission is to serve the people of New Brunswick by facilitating orderly local government, protecting the quality of the environment, and coordinating the management of land, air and water resources.

The Municipalities Act and the Clean Environment Act jointly serve as the basic legal framework for program and regulatory action by the Department. In addition to these statutes and their range of supporting regulations, separate legislation exists to cover issues such as emergency preparedness, real property assessment, elections, pesticides control, and fire prevention. The agency's administrative responsibility for Local Service Districts extends its mandate well beyond municipal boundaries, to include planning and delivery of services in all rural areas of New Brunswick.

During the fiscal year, work continued on the process of making the new Department fully operational. Transfer of the New Brunswick Fire Marshal's Office from the Department of Labour to the new agency took place in early April. Later in the year, two separate internal operating Divisions were established – Local Government Services and Land and Water Use. In addition, a Policy, Administration and Communications Branch was created, reporting to the Deputy Minister, to provide staff support service to the Department as a whole.

Assistant Deputy Ministers were appointed for the two operating Divisions, and an Executive Director was appointed to head the Policy, Administration and Communications Branch. Together with the Deputy Minister, they form the Executive Management Committee of the Department. The agency's Senior Management Group was established concurrently. This includes the members of the Executive Management Committee, as well as Branch Directors in the operating Divisions, and Managers in the Policy Administration and Communications Branch.

A number of Boards and advisory groups also report to the Minister on specific subject areas within the Department's area of responsibility.

Policy, Administration and Communications Branch

The Policy, Administration and Communications Branch was established in January 1987 as a result of the reorganization of the Department. It carries central responsibility for coordinating staff support to the Minister and Deputy Minister, as well as the two operating Divisions.

The overall policy coordination role of the Branch involves development and implementation of policies which facilitate the decision-making process within the Department, and contribute to the efficient delivery of its wide range of programs. The Branch functions as the policy analysis arm of the Department. This includes evaluation of existing policies and programs, development of new policies and program proposals, and research as required.

A major priority for the Branch is to develop and implement a strategic planning process for the Department. Once a fully established strategic planning system is in place, it will serve as a link between the tactical and operational planning function within the Department and the annual budget process. As part of this initiative, the Branch will emphasize development of coordinated program evaluation, a comprehensive human resource development system, formalized financial administration policy and procedures, and an overall communications strategy for the Department.

The Policy, Administration and Communications Branch is comprised of four sections. These include: Planning and Program Evaluation, Administration, Productivity Improvement and Human Resource Development, and Communications.

Planning and Program Evaluation

The role of the Planning and Program Evaluation Section is to provide coordinated policy, planning and program evaluation in support of Departmental programs. This extends from strategic planning responsibilities to program evaluation and liaison with central agencies to harmonize departmental policy with overall Government policy. It also involves the preparation of Memoranda to Cabinet, Executive Committee, Board of Management and/or the Cabinet Committee on Economic Policy and Programs.

During the fiscal year, policy development activity included a review of Municipal Capital Borrowing Board operations as well as procedures for changing and establishing municipal status in New Brunswick. The Department's legislative program for the year was also coordinated by the Section. This involved amendments to the Municipalities Act, Municipal Assistance Act, Assessment Act, Clean Environment Act and the Pesticides Control Act.

Coordinating development of a new Petroleum Products Storage and Handling Regulation under the Clean Environment Act was a major responsibility carried out by the Section in 1986/87. The regulatory approach taken by the Department in this regard is very comprehensive. Extensive interdepartmental consultation was required to ensure that all concerned agencies and organizations had an opportunity to participate in the process.

The Section pla,ed a significant role in the implementation of the Department's new Unconditional Grant formula as well. The study and public consultation process concerning the feasibility of incorporating the Local Service District of New Maryland was another project in which the Section participated actively.

During the fiscal year, the Section staff consisted of a manager and one policy analyst.

Administration

The Administration Section is responsible for the provision of coordinated support and financial services to Departmental programs. Its responsibilities include: coordinating the Department's annual budget, financial policies and procedures; authorizing payments for various grants and warrants; receiving and depositing revenue and providing administrative support in accounting; vehicle management; telecommunications, and postage.

The overall restructuring of the Department during the year required the Section to carry out a complete revision of the Departmental budget to reflect the establishment of two operating divisions and a central staff support branch. These revisions permit a more accurate accounting of expenses associated with each operation. A new system was also developed to record centrally the receipt and deposit of all departmental revenue which had previously been assigned to various branches.

From the time of the physical merger until the end of the fiscal year, the Section was also responsible for the payroll function within the Department. These duties include civil service payroll, casual payroll, job-creation strategy and maintaining related records. The Section staff during the year included one manager, two accountants, two payroll officers, one account systems officer, one secretary and one receptionist.

Productivity Improvement and Human Resource Development

This Section supports the productive use of human resources throughout the Department by the development of human resource management systems and practices which are integrated with the departmental planning process. It is responsible for initiating and coordinating a number of new policy directions to increase departmental efficiency and effectiveness through better management of human and financial resources.

Specific areas of responsibility include human resource development, as well as planning and implementation of integrated information systems to support increased productivity in program areas throughout the Department. In addition, the Section is responsible for scheduling and monitoring the Department's compliance with various affirmative action policies of government. Section representatives also participate on the Department's behalf in collective bargaining negotiations.

The Section was formally established in January, 1987 and the remaining three months of the fiscal year were primarily taken up with organizing the range of new responsibilities carred by the unit. At the outset, the new section's staff consisted of a manager, one recruitment officer, one information systems coordinator (vacant position), one systems analyst and one secretary.

On-the-job training commenced in recruitment procedures for the staff concerned. It is expected that this program will extend through the next fiscal year. Prior to the end of the fiscal year, it was decided to transfer the payroll function, together with two payroll/personnel officers, to the new Section from the Administration Section. This arrangement became operational on March 31, 1987.

COMMUNICATIONS

The Communications Section is responsible for coordination of corporate communications and provision of communications services in support of Departmental programs. This includes production of public information materials, public consultation programs, news media liaison, and internal communications services such as the Department's technical reference library. The Section also carries administrative responsibility for the operations of the New Brunswick Environmental Council, which functions under the Clean Environment Act as an advisory group to the Minister.

1986/87 was the first full year in which the Section staff carried communications responsibility for municipal affairs as well as environment program operations. The resulting expansion in demand for service necessitated some realignment of staff functions and changes in project scheduling within the unit. Development work began during the year on a series of publications dealing with various aspects of solid waste management in New Brunswick.

Print materials were produced covering Conflict of Interest legislation as it applies to municipal government, the Provincial Property Tax Allowance Program, and provision of rural solid waste collection services in the Fredericton region.

An introductory audio/visual presentation on the new Fredericton Region Landfill facility was produced to assist Department staff in developing awareness about modern solid waste management systems and support for solid waste planning efforts in various regions across the Province. Preliminary work also commenced on development of a public information and consultation model for use by regional solid waste committees.

The Department's technical library processed more than 2000 separate requests for reference documents during the year. Staff continued to examine methods of applying micro-computer technology to the provision of internal communications services in the Department. Several different electronic mail applications are being used for document transfer between different departmental locations as well as the completion of inter-library loans with other technical reference services.

At the end of the year, the Section staff consisted of a manager, one information officer, a librarian/executive secretary for the New Brunswick Environmental Council and one secretary.

MUNICIPAL CAPITAL BORROWING BOARD

The Municipal Capital Borrowing Board hears applications for authorization to borrow capital funds by municipalities and quasi-municipal bodies in New Brunswick.

The board is appointed under the authority of the Municipal Capital Borrowing Act by the Lieutenant-Governor in Council. It includes six members and is chaired by the Deputy Minister. The Secretary serves the Board full time with one support staff. Since municipalities operate on the calendar year, the operations of the Board are summarized on that basis in the following tables.

Table I
(000's)

REQUESTS TO BORROW AND APPROVALS GRANTED

	Number of Applications Heard	Amount Requested	Amount Authorized for Long Term Borrowing
1986	77	$27,816	$23,211
1985	84	$30,858	$27,852
1984	69	$29,026	$23,174
1983	76	$34,205	$23,066
1982	72	$48,824	$26,368

Table II

PURPOSES FOR WHICH AUTHORIZATIONS TO BORROW WERE GRANTED IN 1986 ('000)

	General Revenue Fund							Utility Fund			
Services	General Government	Protective	Transportation	Environmental Health	Environmental Development	Recreation & Cultural	Total General Fund	Water	Sewer	Total Utility Fund	Total
Cities	$47	$579	$4,948	$135	$1,399	$861	$7,969	$1,225	$825	$2,050	$10,019
Towns	$214	$499	$3,541	$15	$586	$754	$5,609	$1,470	$634	$2,104	$7,713
Villages	$146	$507	$1,284	$0	$203	$117	$2,257	$1,309	$1,053	$2,362	$4,619
Commissions	$0	$0	$0	$0	$0	$0	$0	$0	$860	$860	$860
Total	**$407**	**$1,585**	**$9,773**	**$150**	**$2,188**	**$1,732**	**$15,835**	**$4,004**	**$3,372**	**$7,376**	**$23,211**

The trend towards financing municipal capital projects for terms not exceeding 10 years, rather than 15 and 20 year periods, has been growing in recent years. This accelerates the rate of the redemption of the outstanding debt and provides municipalities with better control over their financing operations. Tables III and IV demonstrate the impact which this trend has produced in New Brunswick in terms of outstanding municipal debt and debt service cost ratios.

Table III
('000,000)

OUTSTANDING DEBT – MUNICIPALITIES, QUASI-MUNICIPAL BODIES AND MUNICIPAL ENTERPRISES

Year Dec. 31	O/S Debt	Less: Sinking Fund Reserves	Net O/S Debt Dec. 31	% Change from Previous Year
1986	335.6	4.0	331.6	- 0.45%
1985	335.7	2.6	333.1	+ 0.24%
1984	334.6	2.3	332.3	+ 4.2%
1983	320.5	1.8	318.7	+ 5.8%
1982	302.6	1.4	301.2	+ 11.0%

Table IV

RATIO: DEBT SERVICE COST TO GROSS EXPENDITURE, GENERAL REVENUE FUND

Year	Cities	Towns	Villages	All Munic.
1986	18.31%	15.94%	8.36%	16.55%
1985	18.41%	15.98%	9.33%	16.70%
1984	18.88%	15.55%	10.01%	16.98%
1983	19.16%	15.38%	10.02%	17.11%
1982	20.11%	16.04%	10.80%	17.95%

It should also be noted that the number of individual municipalities with a ratio of 20% or more dropped from 20 in 1982 to 10 in 1986.

The Board continues to assure the orderly repayment of loans by assisting the municipality in maintaining proper Registers of Debentures and the transfer of securities. Interdepartmental participation in municipal capital projects determines their viability. The continued cooperation and assistance of the Departments concerned is appreciated by the Board.

Local Government Services Division

The aim of the Local Government Services Division is to ensure that New Brunswickers receive a consistent and effective level of basic service from their local government structure.

There are six cities, 26 towns, and 85 villages in New Brunswick, with elected councils and municipal status. For administrative purposes, the unincorporated areas of the Province are divided into Local Service Districts. More than 275,000 New Brunswickers live in these areas, outside municipal boundaries.

If residents of a Local Service District wish to do so, they can be represented by Advisory Committees which are elected at public meetings. At the end of the fiscal year, there were 150 of these Committees in existence. Such groups serve only in an advisory capacity to the Minister of Municipal Affairs and Environment. The Province carries direct legislative responsibility for local government administration and service delivery in unincorporated areas.

The structure of the Division includes an Assessment Branch, a Local Government Administration Branch, the N.B. Emergency Measures Organization, the provincial Fire Marshal's Office, the Elections Branch, and the Urban Core Program.

Assessment Branch

The primary functions of the Assessment Branch are to determine the real and true value of each parcel of property in the Province, to produce tax bases for municipal and provincial purposes, and to issue assessment notices for all real property taxation. Although tax bases are established by the Branch through the assessment process, subsequent establishment of property tax rates within a particular municipality is a local responsibility.

The Branch also administers benefit programs such as the property tax credit and property tax allowance. Through a network of 11 regional offices in all sections of the Province, the Branch provides advice and assistance to the public, government departments and private sector professionals on land ownership, values and related matters.

Inspection and Valuation

The total Municipal Tax Base for 1987 was $14,507,529,300 as compared to $13,133,970,900 in 1986, an increase of $1,373,558,400 or 10.5%. The total assessed value of all properties in the Province was $15,297,017,500 or 9.8% more than in 1986.

The cost of providing the assessment function for 1986-87 including reinspection of properties, new construction, transfers, appraisals, mapping, referrals, related studies and maintenance of the Assessment and Tax Roll was $18.58 per assessment. A total of 352,825 properties was assessed during the year.

During the fiscal year, major emphasis was placed on enhancing current data base quality, and resetting a number of base year values to the current year. Previous values had been adjusted using a 1974 base year factored by a market index to bring them to current year values. Each district assessor reviewed and recalculated many of the values in the district using 1986 as a base year. In effect, the base year value was the same as the assessment.

Tax Credits, Exemptions and Deferrals

The provincial tax credit program provides a tax credit for homeowner-occupiers. For owners within municipalities, the credit is equivalent to the provincial tax levy. For homeowners outside municipal boundaries, the credit is applied on the basis of $0.85 per $100 of assessed value. In 1986, 175,000 tax credits totalling $84,800,158 were provided to homeowners. A total of 20 appeals to the Minister were filed and processed.

1986 was the final year for the Person's Exemption Program. 11,625 homeowners received reductions on their 1986 tax bills amounting to a total of $2,039,150 under this program. Taxes were therefore exempted on real property assessed at $92,977,486.

A total of 6,254 parcels of land are now registered under the Farmland Identification Program, which provides tax relief for owners of farmland. $918,610 of provincial tax was deferred for 1987. Since the program commenced in 1979, $4,269,112 in provincial tax has been deferred.

TOTAL ASSESSED VALUE – PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
1986 AND 1987

	1987		1986		Difference		% Difference
Residential							
General-Municipalities	4,328,949,700		3,844,346,300		484,603,400		12.6
LSD's and UIC's	2,181,978,200		1,920,701,100		261,277,100		13.6
Other Residential	2,809,208,000		2,501,190,000		308,018,000		12.3
Federal	163,948,600		154,502,200		9,446,400		6.1
Provincial	1,864,211,700		1,735,122,300		127,889,400		7.4
Total Residential		11,348,296,200		10,155,861,900		1,192,434,300	11.7
Non-Residential							
General	2,568,183,600		2,423,387,400		144,696,200		6.0
Municipal Rate	21,240,500		20,256,200		984,300		4.9
Federal	352,211,100		329,714,900		22,496,200		6.8
Provincial	217,597,900		204,650,500		12,947,400		6.3
Total Non-Residential		3,159,233,100		2,978,109,000		181,124,100	6.1
Total Municipal Tax Base		14,507,529,300		13,133,970,900		1,373,558,400	10.5
Municipal Residential	86,180,700		76,610,000		9,570,700		12.5
Municipal Non-Residential	103,181,000		101,542,400		1,638,600		1.6
Total Municipal		189,361,700		178,152,400		11,209,300	6.3
Crown Timberland	240,371,400		204,371,400		—		—
Other Exempt	359,755,100		346,993,000		12,762,100		3.7
Person's Exemption	—		94,043,700		(94,043,700)		—
Total		600,126,500		681,408,100		(81,281,600)	
Total Assessed Value For Province		**15,297,017,500**		**13,993,531,400**		**1,363,486,100**	**9.8**

Referrals and Appeals

A total of 13,719 Notices of Reference were received from the 1986 Assessment Roll. A Notice of Reference is the first step homeowners may take in the process of appealing their assessment, and a form for the Notice is included on the notice of assessment mailed to each homeowner.

This number represents an increase of 5,728 over 1985, and included 12,745 residential assessments and 974 non-residential assessments. One Notice of Reference was returned to the Branch for approximately every 33 properties assessed.

Six hundred and nineteen of the 13,719 notices of reference proceeded to the appeal stage during 1986. This represents an increase of 190 appeals over 1985. Overall, one in every 573 assessments performed by the Branch during the fiscal year was appealed.

Professional Development

The Assessment Branch has 122 assessors who have completed a mandatory three year course in Real Property Assessment, Appraisal Theory and Practice. Currently 17 assessment personnel are enrolled in the three year course.

Fifty-five assessors have completed the advanced course, Land Resource Economics. Accreditations and Certification in the Assessment Branch are as follows:

22 AACI	Accredited Appraiser Canadian Institute
10 CRA	Canadian Residential Appraiser
12 CAE	Certified Assessment Evaluator
1 MMAI	Member American Insitute of Real Estate Appraisers
3 FRI	Fellow Real Estate Institute
1 MIMA	Member Institute of Municipal Assessors

A number of Branch staff members are also enrolled in the Real Property Assessment, Appraisal Theory and Practice program co-ordinated by the Department and U.N.B., as well as advanced professional development programs sponsored by the Appraisal Institute of Canada and the International Association of Assessing Officers.

Data Management

With the successful completion of the 1984-85 Electronic Data Processing Work program, the volume of computer transactions performed by Assessment Branch personnel dropped substantially to under 2.5 million during fiscal 1986-87. The average cost per transaction remains fairly steady at 7.3 cents.

The system has been enhanced so as to report on any property undergoing a change in ownership and which is included in a provincially owned or controlled sewerage system. This enables a more timely response to property transfers and a more efficient collection of unpaid sewerage levies.

Mapping projects currently in progress consist of updating assessment maps still in use and production of boundary maps for each of the 600 neighbourhoods in the assessment system, as well as district and municipal mapping. The Assessment Branch makes full use of the LRIS system and will soon be able to phase out the property mapping function currently in place.

Province of New Brunswick Assessment Base Figures

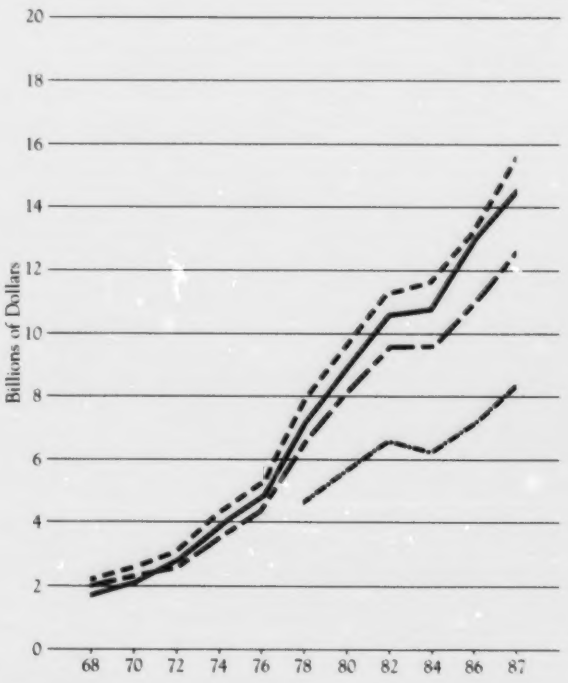

* NOTE: IN 1983 Business Assessment Abolished and Non-Res. Classification Adopted

Distribution of Provincial Assessment by Classification

1 – *Residential T.C. Municipalities*
2 – *Residential T.C. L.S.D.'s and U.I.C.'s*
3 – *Other General Residential*
4 – *Federal Residential*
5 – *Provincial Residential*
6 – *Municipal Residential*
7 – *General Non-Residential*
8 – *Federal Non-Residential*
9 – *Provincial Non-Residential*
10 – *Municipal Non-Residential*
11 – *Exempt*

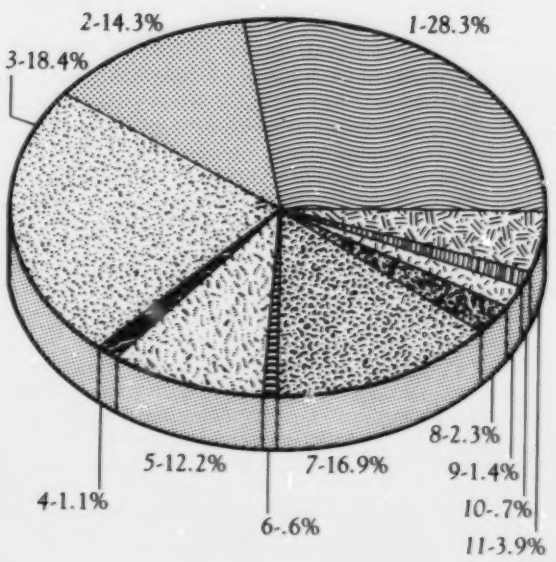

Distribution of Assessment Valuation by Region

Region	Number of Properties
A – *Madawaska/Victoria*	24,117
C – *Carleton/Victoria*	18,803
D – *York/Sunbury/Queens*	50,636
E – *Kings/Queens*	30,298
F – *Charlotte*	18,214
G – *St. John*	29,429
H – *Westmorland/Albert*	64,516
I – *Kent*	24,017
J – *Northumberland*	28,714
K – *Gloucester*	46,244
L – *Restigouche*	17,805
Utilities	32
	352,825

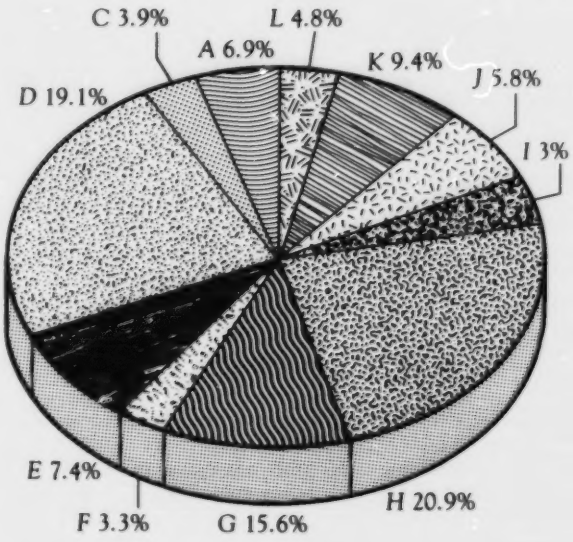

Distribution of Exempt Properties by the Number of Parcels and Percentage of Total Assessed Value of Exempt Properties

REGION

A – Madawaska/Victoria
C – Carleton/Victoria
D – York/Sunbury/Queens
E – Kings/Queens
F – Charlotte
G – St. John
H – Westmorland/Albert
I – Kent
J – Northumberland
K – Gloucester
L – Restigouche

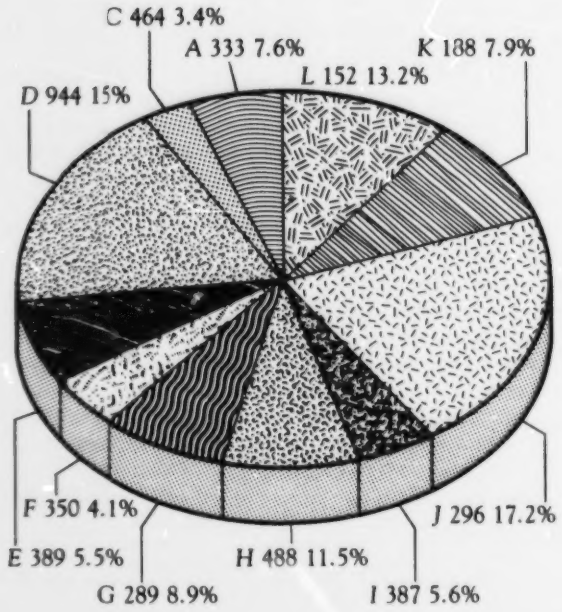

Local Government Administration Branch

This Branch coordinates a range of administrative and financial programs aimed at supporting the function of municipal governments and local service districts throughout the Province. Major responsibilities include approval of annual municipal budgets, administration of financial accounts for Local Service Districts, calculation of unconditional grants, supervision of feasibility studies, and review of municipal audits to ensure compliance with provincial policies.

The Branch also administers the Stimulation Grant program, reviews applications made to the Municipal Capital Borrowing Board, and provides recommendations to the Board in each case. To serve the unincorporated areas of the Province, the Branch maintains ten regional offices which provide direct administration of services and operational support for L.S.D. advisory committees. Municipal service representatives in the regional offices also function as emergency measures coordinators for their respective areas and electoral officers during municipal elections.

Personnel employed in the Branch at year's end included one director, four financial officers, ten municipal service representatives and thirteen support staff.

Feasibility Studies

During the year, the Branch completed feasibility studies which incorporated Sainte-Marie-Saint-Raphael, Maisonnette and Le Goulet as villages. Studies were also completed which resulted in the annexation of areas adjacent to the Villages of Blacks Harbour, Rogersville and Néguac. New local service districts were formed in the areas of Whites Brook, Alcida and Dauversière, Ste Irene-Alderwood, Pointe Alexandre, Cap Bateau, St. Laurent Nord, North Tetagouche, Poirier, St. Paul and Pointe Canot.

Stimulation Grant Program

Funds were paid in the amount of $4,770,491 for the Stimulation Grant Program for the fiscal year 1986-87. Stimulation Grants were allotted to 117 Municipalities and 70 Local Service Districts. Following the practice in previous Stimulation Grant Programs, priority consideration in the allocation of funds was given to projects for newly amalgamated or annexed areas, to assist in developing or improving services in the newer unit to the standard of service in the older unit. Stimulation Grants were allocated for a variety of projects including:

Upgrading streets	$1,894,072.37	39.70%
Water systems	1,174,200.00	24.61%
Municipal buildings	684,245.32	14.34%
Fire protection	388,215.88	8.14%
Recreation facilities	299,098.88	6.27%
Purchase of computer-hardware	121,444.94	2.55%
Storm sewers	114,000.00	2.39%
Purchase of maintenance equipment	53,214.45	1.12%
Construction of sidewalks	42,000.00	0.88%

During the year, the Department continued development work on an accounting software package for use on microcomputers by small to medium-sized municipalities. Financial assistance provided to help municipalities acquire the necessary hardware to run the package totalled $120,000 for the year. Approximately sixty municipalities have taken advantage of this program since its inception in 1985/86.

Budget Expenditures

The total operating budget for the year 1987 for local service districts amounts to $8,074,371. The capital budget for the local service districts was $1,500.00 for the total budget of $9,574,371.

The gross budgeted expenditure over the last 5 years for the 117 municipalities increased from 204.4 million dollars to 266.4 million dollars. The increase is summarized as follows:

Year	Gross Budgeted Expenditures ($ millions)	Increase Over Previous Year ($ million)	% of Increase
1983	204.6	22.2	12.2
1984	215.8	11.4	5.6
1985	230.0	14.2	6.6
1986	244.9	14.9	6.5
1987	266.4	21.5	8.8

Year	Unconditional Grants ($ millions)	Increase Over Previous Year ($ millions)	% of Increase
1983	84.6	8.2	11
1984	84.7	0.1	0.1
1985	89.8	5.1	6.0
1986	91.1	1.3	1.4
1987	95.6	4.5	4.9

Training and Development

Thirty-six registrants from New Brunswick are enrolled in the four-year Certificate Course in Municipal Administration offered by Henson College, including five potential graduates for 1986-87. The Department provides an annual grant in support of this program, which plays a key role in the education and development of appointed officials in all areas of the Province.

There are three potential graduates of the one-year Certificate in Village Administration for the year 1986-87. The Fire Services Administration Program, which offers administrative training for fire officers, increased its registrants by fifteen this year, for a total of thirty-one.

Emergency Measures Organization

The program objective of the New Brunswick Emergency Measures Organization is to prepare governments and private authorities to act effectively to mitigate effects of natural or man-made disasters on persons, property, and the environment. At the end of the fiscal year, the staff complement of EMO consisted of one acting director, five executive officers, two storekeepers and three support staff.

Emergency Operations

In early April, a sudden ice jam caused flooding of the Saint John River between Hartland and Stickney. The flood resulted from a sudden change in the weather causing a number of up-river jams to break. At Simonds, the water level rose approximately three metres within four hours. At the height of the flood, several families had to be evacuated by helicopter. Several boats and an airstrip with three light aircraft were submerged. A total of 57 private homes and several small businesses suffered ice and water damages.

1986 was a very serious year for forest fires in New Brunswick. In mid-May, over a five-day period, fires extending from the central part of the province through to Gloucester County destroyed 46,254 hectares of forest land. Four communities were threatened with destruction by fire, but were saved by a co-ordinated provincial firefighting force which controlled the blazes in residential areas. In the final count, no lives were lost, although six homes and 16 summer cottages were destroyed.

EMO maintained operations on a 24-hour basis for five days in support of the Provincial Forest Fire Centre. Throughout this period, the provincial Emergency Operations Centre was the focus for interdepartmental co-ordination. The Organizations's newly established emergency public information service and facilities proved to be a critical component in disseminating accurate information to the media and the general public.

Several dangerous goods accidents during the year posed a serious threat to life and property, reinforcing the need for increased emergency preparedness in this area. 159 petroleum spills and 41 chemical spills occurred in 1986-87. In Saint John, gasoline leakage (approximately 1,700 litres) seeped into the sewage system causing a number of explosions in the downtown area. Seventeen city blocks were at risk and had to be evacuated. Fortunately, there were no injuries or loss of life. The municipality's emergency plan, which had been previously developed through a cooperative effort with EMO, proved to be of major assistance under operational conditions.

Provincial Emergency Preparedness

Upgrading provincial and local emergency planning and operational capabilities through better use of existing provincial and municipal resources is a major priority for EMO. During the year, significant improvements were achieved in many areas.

The RCMP Auxiliary Program continued to provide excellent support to the Regular Force and EMO. During the year, 175 members logged approximately 18,000 hours of training and duty in service to the Province. A total of $946,606 in financial support was also received from the federal government under the Joint Emergency Planning Program. The majority of this funding was used in the installation of New Brunswick's Integrated Radio Communications System.

The final phase of the System's microwave network was completed in December 1986. The control centre was installed in the Provincial Emergency Operations Centre in March 1987, and is now being operated on a 24-hour/seven days per week basis. The network will provide effective mobile radio communications between government departments, municipalities and the RCMP, both in times of emergency and during normal administration of their duties. It will be managed and maintained by the Department of Transportation, Communications Branch.

EMO continued its support for the New Brunswick Ground Search and Rescue Association, providing $6,000 in the form of an operating grant and administrative assistance.

Emergency Public Information

As a member of the Federal/Provincial Task Force on Public Information, EMO is developing methods to better serve the public in providing information during an emergency. Several projects have been initiated to improve public information, including publishing of an Emergency Information Services Manual.

A major video production on the value of community emergency preparedness was also produced during the year. "Exercise Oil Tanker Miramichi" was shot on location in Newcastle. It documents a mock disaster involving 40 agencies and several hundred people responding to a simulated explosion aboard a marine vessel at a local wharf.

The production will be used to encourage community leaders and local response groups to undertake comprehensive planning for emergencies. A second video production on developing and exercising a community emergency plan will be undertaken in the coming fiscal year.

Community Emergency Preparedness

EMO supports the expansion of emergency preparedness at the community level through a variety of cooperative planning and training efforts. Of the 117 municipalities in the Province, 41 have either completed an emergency plan or are actively involved in developing such a system. Since this group includes all the major population centers in the Province, it's estimated that 75% of New Brunswickers are covered by some level of emergency preparedness at the present time.

During the year, 13 communities updated their plans and Hartland developed a plan for the village and surrounding area. Two special care facilities, Turnbull Nursing Home in Saint John and Foyer Assomption in Rogersville, developed new emergency plans and five others updated their existing plans.

198 New Brunswickers attended courses at the Canadian Emergency Preparedness College at Arnprior. A total of 800 people from the Province have participated in the College program over the last four years.

To provide further support for local participants in community-based emergency programs, EMO carried out eight in-Province training exercises during 1986/87. These programs provide valuable training for the people involved, as well as providing valuable opportunities for evaluation of existing emergency plans and procedures. In the years ahead, the number of in-Province exercises is expected to increase as communities acquire the expertise to design and conduct them on their own.

Fire Marshal's Office

Effective April 1, 1986, following the recommendation by the Office of Government Reform, the Fire Marshal's Office was transferred from the Department of Labour to the Department of Municipal Affairs and Environment. The central responsibility of the Fire Marshal's Office is to administer the New Brunswick Fire Prevention Act, and work toward the reduction of fire-related deaths and property damage in the province. The program staff includes the Fire Marshal, one fire service training officer, one senior fire prevention officer, two fire service advisory officers and a secretary.

The Office works in continual close cooperation with local fire services in municipalities and unincorporated areas throughout New Brunswick. This includes setting standards of fire-fighting performance as well as equipment used by local services, design and development of fire fighting training materials, and the operation of fire safety prevention programs. In addition, the Office reviews plans to establish municipal fire departments, or develop fire fighting units in Local Service Districts.

A policy and procedures manual was introduced during the fiscal year and distributed widely at the local government level. The objective of this project was to clarify the role and responsibilities of the Fire Marshal's Office, individual fire services and municipalities as they relate to fire protection and prevention.

During 1986-87 a complete study of the fire-fighting services offered by the Kennebecasis Valley fire departments was initiated. As well, performance testing was done on 19 fire trucks, and 15 proposals to purchase new trucks were reviewed and approved.

The Office of the Fire Marshal determines, with the co-operation of the Department of Labour, the inspection policy and criteria for all buildings covered by the Fire Prevention Act. Construction plans and specifications are reviewed by the Department of Labour as well.

Investigations

Under the Act, investigations must be carried out to determine the causes involved in each fire incident. The Fire Marshal's Office serves as a central technical resource to local fire services in this regard. Depending on the severity of the fire, the complexity of the case, and the resources available locally, program staff may also be directly involved in the investigation and reporting process. During the fiscal year, staff were directly involved in 71 fire investigations.

Work also began on implementation of a new computerized fire reporting system, intended to assist in compilation of statistics and pinpointing fire causes.

Education and Training

The Office of the Fire Marshal determines the content of training programs for firefighters and fire prevention. For a six month period during the year, the office also delivered the courses in firefighter training with a total of 596 firefighters attending 14 lectures. Responsibility for the delivery of these programs was subsequently assumed by the Department of Advanced Education and Training.

Two special training programs on arson were held during the year for police and fire officials. These programs covered fire cause determination and fire investigation. A separate training course on fire cause determination was held for insurance adjustors. A total of 144 students participated in these events which were conducted by the New Brunswick Association of Fire & Arson Investigators, under the auspices of the Fire Marshal.

During the fiscal year, two Fire Safety Seminars were given to staff from New Brunswick health care facilities. These were 3-day events and attracted a total attendance of 190 students.

Throughout New Brunswick, 5500 public school students attended Fire Prevention Education Seminars during 1986-1987. Courses in the proper handling and use of fire extinguishers had a total enrolment of 550 students, while another 104 students wrote an exam on servicing of fire extinguishers. Three workshops were also held during the year to familiarize Department of Labour Inspectors with the Fire Prevention Act.

Elections Branch

The Elections Branch administers elections to the Legislative Assembly as well as to municipalities and school boards in New Brunswick. The personnel of the Branch at year's end consisted of one chief electoral officer, one assistant chief electoral officer and one secretary.

Triennial Municipal and School Board elections were held on May 12, 1986. Residents of three new municipalities participated in local elections for the first time – Village of Le Goulet, Village of Maisonnette, and the Village of Sainte-Marie-Ste-Raphael. A comprehensive statistical report was produced on the Triennial Elections by the Branch and is the first of its kind published in New Brunswick.

Two by-elections were held on June 9, 1986, as no candidates offered in those municipalities for the Triennial elections. The municipalities concerned were the Village of Alma and the Town of Oromocto (Ward 5). During the period from December 8, 1986 to March 3, 1987 seven municipal by-elections were held to fill vacant positions for Councillors. Details are as follows:

Date	Municipalities	Reason for Vacancy
12 08 86	Saint Quentin	Resignation of Councillors (2)
09 02 87	Belledune	Resignation of Councillor
09 02 87	Petit Rocher	Resignation of Councillor
16 02 87	Saint Hilaire	Resignation of Councillor
02 03 87	Cap Pelé	Resignation of Councillor
09 03 87	Kedgwick	Resignation of Councillor
16 03 87	Pointe Verte	Resignation of Councillor

Provincial Elections

During the year, a video production was prepared for the benefit of returning officers on amendments to the Elections Act since the previous Provincial Election. The two major issues covered in the production were the write-in ballot method, and the use of mobile polls in treatment centers. Full briefings were carried out across the province for all returning officers. Provincial Elections material was delivered to returning officers during the period from August 1986 to October 1986.

Urban Core Program

The purpose of the Urban Core Program is to stimulate development in urban centres throughout New Brunswick and to sustain and improve social, cultural and economic facilities. The program has two components: the Main Street Program and the Urban Core Policy.

Main Street provides assistance to downtown business associations for beautification and parking improvements in Business Improvement Areas. In 1986/87, the Main Street Program provided 14 grants of $48,000 each to the 14 Business Improvement Areas in the Province. The grants were provided to assist these communities in rehabilitating the physical appearance and functional character of their downtown areas.

Several municipalities received assistance during the year through the Urban Core component of the program. Under the Economic Regional Development Agreement, assistance was provided to the Fredericton West End Project for design and cost-benefit studies. A tenant mix study for downtown Bathurst was undertaken with funding assistance under the Northeast subsidiary agreement.

Other communities which received funding for studies from the provincial Urban Core budget were: Riverview, Petitcodiac, Newcastle and Chatham. A $250,000 loan was provided to Courtyard Developments Ltd. in Hartland for construction of a downtown retail/office complex. Total expenditures under the Urban Core/Main Street Programs for the 1986/87 fiscal year were $2,330,901.13.

Land and Water Use Division

Development of a coordinated and integrated land and water use planning system for the Province, with its major emphasis on prevention, represents the Department's first priority in environmental management. In fiscal year 1986/87 the Land and Water Use Division included four major operating Branches – Land Use Planning, Water Resource Planning, Environmental Protection and Environmental Sciences.

The Select Committee of the Legislature on Land and Water Use held public hearings in the winter of 1987. Work subsequently began on establishment of a provincial coordinating office for land and water use planning, to function as a component of the Division in the future. As part of this overall direction, an examination of the potential for consolidating provincial surveys and mapping services will also be undertaken by the Division in the coming fiscal year.

Land Use Planning Branch

The Land Use Planning Branch administers the Community Planning Act to ensure effective land use throughout the Province. It provides planning services to unincorporated areas and municipalities, as well as financial assistance to support the development of land use plans. In addition, the Branch works to ensure public awareness and participation in land use policy and planning development.

At year's end, the personnel of the Branch included one director, one community planning administrator, six community planners, one cartographic technician, eight planning technicians and one support person.

Planning

The Branch continued to provide consultative services to municipalities on various aspects of land use planning. The result has been the adoption of revised municipal plans for the Towns of St. Andrews and Woodstock; revision to the Municipal Plans of the Town of Newcastle and the Villages of Kedgwick, Lac Baker and Chipman; the adoption of a Basic Planning Statement for the Villages of Bristol, Gagetown and Tracy, and the Local Service Districts of Lac Baker and St. André. The Branch also assisted Newcastle and Chatham in the preparation of a Downtown Development Scheme. Municipalities were also assisted in making changes to their zoning by-laws.

As a result of the realignment of the Planning Branch within the Department, its mandate has changed significantly. The Branch has assumed the responsibility for land use planning in watersheds and a greater proportion of its activities will henceforth deal with unincorporated areas. Previously, the majority of the Branch's planning efforts concerned municipal areas.

Provincial Planning Committee

The Provincial Planning Committee met 23 times and made decisions on 513 subdivision proposals and 80 other applications, including variances in setbacks, provincial zoning regulations and building regulations. During the fiscal year, there were 1,059 subdivisions approved creating 2,012 lots and 697 building permits were issued to the value of $31,625,250.

County	No. of permits	Value of Construction	Number of Subdivisions	Number of Lots Created
Carleton	29	2 351 000	165	177
Charlotte	29	674 400	86	647
Gloucester	74	2 955 450	37	47
Kings	13	625 000	167	254
Madawaska	28	530 300	60	66
Northumberland	46	2 043 000	101	137
Queens	37	960 500	70	84
Restigouche	47	1 067 000	32	40
Saint John	57	1 963 000	34	52
Sunbury	77	2 139 000	51	71
Victoria	42	1 351 000	90	96
York	218	14 991 800	166	341
Total	**697**	**31 625 250**	**1 059**	**2 012**

Water Resource Planning Branch

The primary role of the Water Resource Planning Branch is to manage the Province's surface and ground water resources for the optimum benefit of New Brunswickers. As part of the Department's expanded emphasis on land and water use planning, the watershed protection component of the Water Quality Regulation was amended during the fiscal year.

Through technical studies and a range of other program efforts, the Branch is now working actively on watershed protection in conjunction with the Land Use Planning Branch. Municipalities and unincorporated areas in all parts of the Province are demonstrating a keen interest in the watershed protection concept.

The Branch receives considerable assistance from the staff of various organizations on a range of other cooperative programs. Without the valuable assistance of Environment Canada and the New Brunswick Electric Power Commission, as well as several other Provincial and United States agencies, the delivery of the Branch's programs would be severely curtailed. At the end of the year, the Branch consisted of a director, three hydrogeologists, four water resources engineers, two meteorological technicians, five engineering technicians, one well development officer and two support staff.

The Resource

Considerable variation in total monthly precipitation amounts was experienced in the 1986-87 fiscal year. Well above normal precipitation amounts were recorded during the months of April, July and August, while below normal and near normal precipitation characterized the remainder of the year. Surface water runoff conditions reflected these trends.

Groundwater levels rose slightly in April but continued to be below normal in May, June and July. The above normal precipitation in July and August brought levels close to normal during these months. This represented an unusual reversal of the typical summer water recession.

Levels continued within the normal range from August to December. The winter onset was early and the winter was cold and snowy compared with previous years. As a consequence, groundwater levels fell to below normal values with some "dry well" problems becoming evident in late February and early March.

Water Resource Evaluation

Water level and discharge measurements obtained at New Brunswick's hydrometric network stations provided the basis for managing water resources, and the data base required for planning and development of domestic and industrial water supply projects. The Branch also operated 23 groundwater stations, for both hydrometric and management purposes and for basic groundwater level data.

A report on the analysis of flood frequencies on New Brunswick streams was produced which provides methods for estimating flood values and frequencies at ungauged rivers throughout the province. The production of the "Monthly Water Resources Condition Statement" was continued during 1986-87. In support of the expanded watershed protection program, four studies were commissioned to prepare the designation documents for watersheds used as a drinking water supply. These watersheds serve the Villages of Doaktown and Saint Quentin, the Town of St. Stephen and the City of Moncton.

The Branch also contributed to the preparation of the terms of reference for a regional water supply study in Southern New Brunswick. The regional study includes the Villages of Fairvale, Gondola Point, East Riverside-Kinghurst and Renforth, as well as the Towns of Rothesay and Quispamsis, the Parish of Rothesay and the local service district of Barsa. The study is aimed at defining a regional water supply of reliable quantity and quality for these communities. A total of eleven waterworks projects were reviewed by the Branch in conjunction with the issuance of certificates of approval under the Water Quality Regulation.

The Weather Centre in the Branch continued to provide specialized weather forecasts for the Saint John River Basin for flood and flow forecasting and for water budgeting purposes. During 1986-87, the Centre also provided specialized forecasts, advisories and warnings to support meteorological related programs of various Provincial agencies. Such programs include forest fire weather watch, hydro-electric power load forecasting, air quality episode forecasting, highway snow removal and maintenance, recreational activities, as well as emergency measures.

Water Resources Development

During 1986-87, the Branch received 263 inquiries with respect to development of domestic water supplies. In the 1986 calendar year, 44 drilling firms and 91 well drillers (operators) were licensed in New Brunswick. A total of 2151 well logs were submitted to the Department during this period.

Records on each well drilled are required as a permanent record for both the owner and the Province. Fifty-six complaints were investigated concerning possible violations of the Water Well Regulation. Mr. Joseph Saab of Saint John continued as Chairman of the Water Well Drilling Advisory Board. The Water Well Regulation was revised and the minimum well size was raised from 10.16cm to 12.7cm.

The Branch continued its involvement in watershed protection by supervising the large scale digital mapping of watersheds used for drinking water supplies. These included Rothesay, Eel River, Petit Rocher, Perth-Andover and St. Jacques. A baseline water chemistry study of public water supply sources was also undertaken. Technical advice was given to several aquaculture developers to ensure they have reliable yields of appropriate quality water.

Technical services were also provided to various municipal water utilities including: Shediac, Sackville, Perth-Andover, Gondola Point, New Maryland, Atholville, Canterbury, Verret, Rivière Verte, Chatham, Newcastle, Edmundston, Lamèque, Sheila, and Hampton. In total, 8 water source approvals were issued for the development of municipal water supplies. Assistance was also provided for water supply studies in the Scoudouc Industrial Park, Campobello Island and Dalhousie/Charlo areas.

Flood Damage Reduction

The Saint John River Forecast Center functions on a 50-50 Federal/Provincial cost-shared basis under the Agreement Respecting Flood Forecasting. River flows were relatively light during the 1986 spring freshet. The Centre continued to monitor river flows and weather systems throughout the year. Forecasts were provided to the New Brunswick Electric Power Commission at approximately bi-weekly intervals to assist them with their load forecasting operations.

The Centre again coordinated snow surveys carried out by ten cooperating agencies in New Brunswick, Maine and Quebec, and participated in a new approach to snow surveying, using the airborne gamma ray technique, in cooperation with the U.S. National Weather Service. Snow cover maps were produced, for use in the forecasting computer model, through an arrangement with the Atmospheric Environment Service and a local contractor.

The Kennebecasis River Flash Flood Forecasting system functioned during the year but no flooding event occurred requiring forecasting by the local organization which is now in place. River ice movement and ice jam observation projects were continued under the guidance of the Subcommittee on River Ice and a technical report was prepared on the 1986 ice jam at Simonds.

Watercourse Alteration Control

Under the Watercourse Alteration Regulation, a permit is required for most types of stream alterations in the Province, whether temporary or permanent. The most common alterations carried out during 1986-87 were bridge construction (75), followed by culvert installation (71), channel diversion (29), erosion control (21), and dam construction (18). The number of permits issued totalled 268. Five applications were refused and there were 16 applications under review at the end of the year. Seventeen reported violations were resolved and four court prosecutions were undertaken.

Environmental Protection Branch

A prime objective of the Branch is to ensure compliance with a wide range of regulatory requirements established under the Clean Environment Act. This includes administrative responsibility for regulations covering issues such as water quality, air quality, pulp and paper industry emissions, and asphalt paving plants.

The Branch supports the development of municipal water and wastewater treatment systems throughout the Province and also administers the Pesticides Control Act, as well as the operations of the Provincial Pesticides Advisory Board. Implementation of solid waste and hazardous waste management programs in New Brunswick is another responsibility of the Branch, as is the development of a specific regulation covering the storage and handling of petroleum products.

Air Quality

This Section is responsible for the maintenance of acceptable air quality through the operation of monitoring and modelling programs and enforcement of three regulations under the Clean Environment Act - - the Air Quality, Pulp and Paper Industry Emission, and Asphalt Paving Plant regulations. Provincial standards have been set for the most common air pollutants. Other pollutants are assessed through the Department's approval systems, on a case by case basis.

Industry-operated air monitoring programs, audited by the Section, continued in Edmundston, Atholville, Dalhousie and Belledune. While seven of the fifteen sulphur dioxide (SO_2) monitors in these systems recorded exceedances during the year, three sites were of particular concern.

The Cormier School site in Edmundston, though showing some improvement since monitoring began in 1981, continued to indicate frequent short-term exceedances for both sulphur dioxide and particulate matter. Annual average SO_2 concentrations continue to decrease each year, but still exceed provincial standards. Monitors at Point la Nim and one station near Belledune indicate occasional exceedances.

The air quality monitoring system operated by the Section in Saint John has continued to show general compliance with provincial standards due to a combination of improved source controls, the closure of older sources and generally reduced industrial activity.

Ozone continues to exceed the standard in the summer months. It has been widely accepted that this pollutant is a result of the long range transport of pollutants from areas to the west and southwest of the Province.

Concentrations of sulphate in the air are being monitored at eight locations to determine if local sources are major contributors to the dry deposition of this acidic pollutant. The IQUA (Air Quality) index continued to be released to the public each day.

Concerns have arisen that emissions of sulphur dioxide and nitrogen oxides from industry and motor vehicles, particularly in the Saint John area, are contributing to the level of acid deposition in the sensitive Musquash watershed. A study, begun in 1984 to determine how local emissions contribute to the problem, was continued.

Thirty-nine approvals to operate atmospheric emission sources and one to construct a new source were issued. Stack emission tests for particulate matter were received on some 20 sources within the Province. Emissions above regulated or approved levels were mainly of a minor nature. Programs have been initiated with the owners to reduce these emissions. One Control Order was issued.

Emission inventories were prepared for provincial sources of sulphur dioxide. The Section participated with Environment Canada to develop a manual of standard methods for calculating inventories.

Emission control technologies such as coal washing, fluidized bed and sulphur in oil reductions were examined to determine how the Province could best meet its obligations with respect to agreements with the Eastern Canadian Provinces and the Eastern Provinces and New England Governors on the reduction of pollutants causing acid rain.

It is estimated that provincial SO_2 emissions have been reduced by 35% since 1980. This has been due to improved controls at the pulp mills, energy conservation measures, the use of wood waste as fuel, the startup of the Point Lepreau Nuclear Generating Station and increased purchases of electricity from Hydro Quebec.

The Section assisted the Fire Marshal's Office with enforcement of regulations governing proper gasoline nozzle sizes for leaded and unleaded fuel. This initiative was taken to reduce the amount of misfuelling in the province. Misfuelling damages pollution control equipment on motor vehicles, leading to increased emissions of lead, hydrocarbons, carbon monoxide and nitrogen dioxide. These pollutants contribute to ozone formation and acid rain.

Industrial Wastes

From the regulatory perspective, the Industrial Wastes Section is primarily concerned with administering the Water Quality Regulation under the Clean Environment Act. During the year, 33 Approvals and 3 Control Orders were issued.

The following summarizes developments in regard to industrial water pollution control during the fiscal year.

Brunswick Mining and Smelting Corporation Mining Division

The number 6 mine (open pit) has been closed permanently since November 1983. The pit is now used for the disposal of the treated surface runoff collecting in the Knight Brook area impoundment. Metal levels in Knight Brook showed a decrease in 1986. The Company is rehabilitating the site according to the established reclamation plan.

At the number 12 mine, the operation of facilities for the treatment of the mine and mill effluents continued. Metal concentrations in the treated effluent were within the limits specified by regulation and exceeded the limit only during spring run-off. As in previous years, the effluent contained high concentrations of thiosalts and the South Little River remained acidic. Research on the cause of the foam at the mouth of South Little River is in progress at UNB.

Brunswick Mining and Smelting Corporation Belledune Smelter

The system for collection and treatment of contaminated surface and process wastewater was efficient in removing heavy metals. This resulted in further improvement of the lobster habitat and the reopening of the lobster fishery in all areas except the Belledune Harbour, which remained a controlled fishing zone. The Company is actively working to meet the target of 0.05 mg/l for cadmium and 0.5 mg/l for arsenic in the treated effluent on a continuous basis.

Caribou New Brunswick Mining Limited

This former Anaconda mine remained closed in 1986. However, treatment of water and surface runoff continued with a high degree of efficiency, as new owners began feasibility studies into reopening the mine.

Mount Pleasant Tungsten Mine

The mine remained closed in 1986. LAC Minerals Limited, the present owners of the property, continued exploration work underground. Effluents from the mine were treated to the satisfaction of the Department.

Gordex Minerals Limited

The demonstration of the feasibility to extract gold from the ore at the Cape Spencer site continued in 1986. Problems were encountered in treating the spent solutions to specifications. The approval to leach the ore on the heap was suspended in October and will be reconsidered when a new treatment plant is built in 1987.

McCain Foods Limited

The performance and efficiency at the Company's Grand Falls plant were improved to meet the revised limit of the authorized deposit of organic matter to the Saint John River. Construction of a secondary treatment system for the effluent from the company's plant at Florenceville was completed and operation started in the fall of 1986.

Humpty-Dumpty Limited

In spite of persisting mechanical problems with the aerators in the biological treatment system at this new potato processing plant in Hartland, no odour problems occurred in 1986. The system produced an effluent in compliance with regulations.

Fraser Inc.

The mill has been successful in minimizing the number of bypasses of the secondary treatment system at the secondary pumphouse over the past year. Malfunctioning vacuum breakers on the wastewater pipeline, between the secondary pumphouse and the treatment plant, resulted in discharges of effluent to the ground whenever the secondary pumphouse was shut down. The company effected repairs and has eliminated any further discharges from this source. The Company embarked on a replacement program for its aging fixed platform aeration equipment in its wastewater treatment lagoons. The replacement with floating aerators will mean that the secondary treatment system will no longer have to be shut down for annual maintenance of its aeration equipment.

Atholville Pulp Inc.

(formerly Fraser Inc. – Atholville)

During the months of July and August, the Company lost the use of its clarifier because of a stripped gear box. For that period, the effluent was neutralized and discharged to the river. Because of this problem, the average discharge for the year was 2803 Kg/day as compared with the regulatory requirement of 2272 Kg/day.

NBIP Forest Products Inc.

The combination of the requirement for an extremely clean paper sheet and the lack of adequate cleaning equipment resulted in the Company sewering more fiber and wastes than the clarifier sludge handling equipment could dewater. The average daily discharges were about 19 Kg suspended solids per tonne of product compared with an allowable limit of 10.6 Kg per tonne of product. The Company plans to embark on a major program to greatly reduce the sewering of pulp fiber to the bay during the next fiscal year.

Consolidated Bathurst Inc.

The Company completed work on its anaerobic wastewater treatment pilot plant project and approved the construction of a full scale treatment plant. Start-up of the new treatment plant is scheduled for late 1988.

In-plant changes required for the installation of a bleach line in the mill resulted in an upset in the white water system which led to the Company sewering fiber in excess of twice its allowable level during the last quarter of 1986 and the first quarter of 1987. At the close of the 1986-87 fiscal year, the discharging had returned to its normal level of less than 7.0 Kg suspended solids per tonne of product.

Miramichi Pulp and Paper

The Company started up its new light weight coated paper machine during the summer of 1986. To accommodate the additional organic loading resulting from the new paper mill, the Company installed an additional 5 aerators in its waste treatment lagoons. The average discharges were 16 Kg suspended solids/tonne product and 10 Kg biochemical oxygen depletion/tonne.

Lake Utopia Paper Limited

The quality of effluent did not improve through the year, however, the Company has signed a contract with Paque-Lavalin to conduct an anaerobic waste treatment pilot plant project. If successful, the Company will commence construction during the latter part of 1987 with completion scheduled for the next fiscal year.

The Industrial Waste Section continued its cooperative review of livestock operations with the Department of Agriculture and Rural Development. Occasional sampling by the Department throughout the year confirmed that there was no contamination of the Blanchette Brook in 1986 from the piggeries in the St. Joseph area. However, the storage and disposal of piggery wastes remained a serious issue in the northwest part of the province. Several piggeries in the St. François area again experienced problems with their manure storage facilities.

There was no change in the seafood processing sector. Removal of solids was the main treatment used. The We Acres Ltd. crab meal plant at Shemogue, continued processing crab and lobster shells.

Significant problems were encountered in 1986 with the disposal of fish wastes. The main concern was created by the need to dispose of large amounts of herring from which only roe had been extracted. The capacity of the fish meal plants was not sufficient to process all herring waste and a large portion had to be disposed on land.

The Section processed approximately 22 requests from the federal Department of Regional Industrial Expansion to review financial assistance applications for environmental acceptability. Similarly, review of applications for the Small Industry Financial Assistance Program of the Department of Commerce and Technology continued during the year as 350 applications were processed by Section staff.

Aquaculture

The commercial growing of salmon and trout is a rapidly expanding area in the industrial field. The major environmental concerns are siltation caused by erosion, water eutrophication and watercourse alteration concerns (stream flow diversion, etc.). The Industrial Wastes Section coordinates the review of aquaculturists' protection plans and issues joint approvals which reflect the concerns of the appropriate environmental agencies. During the year, new large aquaculture units were established at:

Lake Utopia: by Connors Brothers Ltd (public meeting held)

Oak Bay: by Superior Salmon Farm Ltd

South Branch Kennebecasis River: by Sea Farm Canada Inc.

Groundwater Protection

The work of the Atlantic Petroleum Association Task Force on prevention and control of Underground Storage Tank Leaks was completed. The process of preparing a Petroleum Storage and Handling Regulation for implementation was nearly completed by the end of the fiscal year.

Included in this was the requirement under the Water Quality Regulation that all existing tanks be registered and that approval for new tank systems be obtained. By year's end 2358 sites and 7454 tanks had been registered. A two day workshop was held to acquaint the petroleum industry with the requirements of the upcoming regulation and guidelines. The Industrial Waste Section's responsibilities with respect to groundwater protection ended with the formation of the new Petroleum Storage section.

Petroleum Storage Tank Registration Data

Number of Sites	2,358
Number of Tanks	7,454
Total of Volume	594 720 940 Litres
Number of Abandoned Sites	11
Number of Temporarily Inactive Sites	62
Number of Closed Sites	36

Toxic Substances

The mandate of the Toxic Substances Section is to regulate the use of pesticides in New Brunswick as specified under the Pesticides Control Act. The section also promotes the safe use and disposal of pesticides.

In 1986-87, 76 permits for aerial and commercial applications of pesticides in forestry, agricultural, industrial, structural, lawn and landscape, and research applications were issued by the Minister. Section staff spent more than 1200 hours monitoring these applications for permit compliance.

Approximately 43 per cent of this time was spent in the forestry sector with the spruce budworm insecticide and the conifer release programs. Twenty-three per cent of this time was spent in the agricultural sector monitoring the aerial application of agricultural pesticides.

The Department's toll free telephone number for public reporting of pesticide-related incidents and complaints was in operation as a twenty-four hour service from May until late September. A total of 47 complaints were received and investigated by section staff, primarily in the forestry and agricultural sectors.

The monitoring of groundwater for agricultural pesticides continued in 1986-87. Fifty-four analyses for agricultural pesticides were carried out on samples from wells in Carleton and Victoria counties. Also, 19 analyses were done for pesticides related to the budworm spray program.

The agricultural pesticide container clean-up program was continued, using various media to inform the agricultural community about recommended methods of disposal, as well as the monitoring of cleaned-up sites. A clean-up and posting of illegal pesticide container dump sites was completed.

The staff provided support services for the Pesticides Advisory Board, which held four regular, four special, and one public meeting with user groups; reviewed and issued 57 vendors' licenses, 64 operators' licenses, 325 appliers' certificates; reviewed 76 permit applications, and prepared for publication the 1986 Pesticide Usage Report and the 1986 Emofico Report.

Sanitary Engineering

The Sanitary Engineering Section is responsible for administering a number of programs dealing with sewage collection and treatment, public water supply systems, as well as solid and hazardous waste management.

Staff are responsible for administering the Water Pollution Control Grant program providing financial assistance to communities for construction of sewage collection and treatment facilities. A total of $9,650,000 was provided to municipalities in the current year. During the year, staff worked closely with the municipalities and their consultants in the design and construction of these facilities.

One hundred and ten certificates of approval were issued under the Clean Environment Act for the installation of water and sewage projects and housing developments. Major projects completed during the year included:

Greater Moncton Sewerage Commission	Major trunk sewers in Moncton, Riverview and Dieppe
Verret	Sewage Collection and Treatment
Grand Bay	Sewage Treatment

Construction was initiated and continued on the following projects:

Greater Moncton Sewerage Commission	Tunnel Projects and Main Pumping Station
Michaud Sewerage Commission	Sewage Collection
Bristol	Sewage Collection and Treatment
St. George	Sewage Collection and Treatment
Blacks Harbour	Sewage Collection and Treatment
Verret	Water System

Again this year, an extensive monitoring program was conducted to assess the compliance of wastewater treatment plants with provincial standards. In addition to municipal systems, many of the smaller systems serving institutions and housing developments were monitored. In all cases, a report containing results of the survey was sent to the system owners with recommendations for upgrading, where necessary.

In an effort to develop a broader data base, additional bacteriological sampling was undertaken to provide input to the design of sewage treatment plants. In addition, the Department's guidelines were reviewed and updated to incorporate recent policy changes.

Solid Waste

During the past year the Department's solid waste management activities increased significantly. The Section encouraged the establishment of regional solid waste provisional committees throughout the province as integral components in the development of a comprehensive solid waste management program. These committees undertook the task of developing solid waste management strategies and systems within their respective regions.

To assist the provisional committees in their efforts, the Section engaged waste management consultants to research, develop, and prepare methodologies for waste management. Other jurisdictions throughout the continent were contacted to determine current trends and to prepare documents on landfilling, incineration, composting, collection and recycling. Top priority was given to public participation in waste management. Work began on a series of information materials to assist this process, and procedures to enhance public input were also developed.

For the larger specialized projects, consulting firms were retained to complete the work. This included summarizing current information, evaluating its viability for use in the province and compiling a reference document.

To date, an incineration document has been prepared, and a study to evaluate the transportation component of solid waste management is currently in progress.

A milestone event took place in the summer of 1986 when the first regional landfill opened in the Fredericton area. Subsequently, organized roadside collection was implemented in the surrounding rural areas, permitting the closure of seven smaller disposal sites.

The Nepisiguit-Chaleur Solid Waste Provisional Committee identified a possible site for a solid waste landfill and began the environmental impact assessment process necessary to obtain approval to construct.

In other regions of the province, including Sussex, Restigouche, Shippagan-Lamèque and Moncton, provisional committees continued their planning and research efforts toward formulation and implementation of solid waste management systems.

Department staff continued monitoring waste management practices at disposal sites throughout the province, promoting improvement, and working in conjunction with site operators to resolve problems. Routine inspections were done to ensure the disposal sites were operated according to Certificates of Approval. In addition to fifty existing approvals, an additional thirty were issued.

Hazardous Waste

The hazardous waste management group oversaw the implementation of a province-wide collection program of dry-cleaning waste. On-site visits and the use of waste manifests to track the transportation of the waste provided the necessary follow-up to ensure the success of the program.

Assistance in the form of planning and supervision was provided to companies taking PCB equipment out of service. Decontamination of low-level PCB-contaminated transformer oil was coordinated and closely supervised by departmental staff. At the request of the department, containment facilities for both in-service and out-of-service PCB equipment were upgraded at a number of sites.

The existing program of assistance to provincial institutions in the management of hazardous waste was continued and more emphasis was placed on educating the generators of such wastes.

The legislation calling for use of waste manifests for interprovincial transportation of hazardous waste was enforced and followed up wherever irregularities existed. Assistance was provided to generators of hazardous waste to enable them to comply with other provinces' requirements.

Environmental Sciences Branch

Through technical studies, impact assessments, and field investigations, the Environmental Sciences Branch generates detailed monitoring data and scientific analysis concerning the effects of man's activities on the environment. This information supports the establishment of meaningful environmental standards in New Brunswick, and, through the Branch's environmental planning function, plays a key role in longer term prevention strategies.

Monitoring of environmental quality indicators by the Branch occurs on a continual basis and on-site inspections in all parts of the Province were conducted in response to public enquiries and environmental incidents. To support these data gathering functions, as well as the Department's regulatory program, the Branch operates the Province's environmental analysis laboratory. The prime regulatory role within the Branch is the administration of New Brunswick's Environmental Impact Assessment program.

Environmental Quality

Section personnel monitored baseline environmental conditions, compliance with issued approvals to discharge, and the effects of waste discharges on the environment. Advice on environmental protection was provided to other sections of the Department as well as to other agencies.

River systems and lakes in all areas of the province were surveyed to provide long term baseline data. In all cases, the results were near expected levels.

Other surveys were aimed at specific issues such as phosphorus dynamics in Greenhill Lake and possible pollution sources at Oak Bay. Bacteria samples were also collected at Douglas Harbour to determine the effects of waste disposal from pleasure craft. No effects were noted. A fecal coliform survey of the Saint John River between Grand Falls and Fredericton was conducted and a report produced. A study of the effects of treated sewage disposal on Murphy Lake is continuing.

Discharges from two potash mines in Kings County and receiving waters were monitored and no exceedances of permit conditions were recorded at either operation. Sampling of water quality around the mine at Mount Pleasant also showed no exceedances of permit conditions.

Major efforts were expended in monitoring receiving waters and effluents around a coal strip mine near Little River, Sunbury County. Release of acid mine water to Little River in the spring of 1986 resulted in a large fish kill and subsequent legal action. Since the incident, large scale improvements in effluent treatment have been made and a reclamation program initiated to eliminate future acid discharges.

Developments reviewed for potential effects on water quality included: 11 sewage treatment plants, 14 aquaculture projects, 136 subdivisions, 43 dredging projects and one proposal under the Navigable Waters Protection Act.

A water quality survey of headwater lakes, to establish a basis for measuring the effects of acidic precipitation on the aquatic environment, was extended to 41 lakes in southwestern New Brunswick. Twenty-two were found to be extremely sensitive to acidification.

Weekly precipitation chemistry was monitored at Nictau, Harcourt, Harvey Station and Magaguadavic Lake. Results showed that the pH of rain was 4.6, one unit below that of normal rain (5.6). Additionally, the study of daily precipitation chemistry near Saint John continued in cooperation with Environment Canada to determine the relative amounts of sulfur deposition from local and distant sources. Sulfate deposition at these stations ranged from 15 to 30 kg/ha/year; up to 15 kg/ha/year higher than at background stations.

In association with the Canadian Forestry Service, a study was initiated to determine the role of ozone in deterioration of white birch near the Bay of Fundy. Exposure was measured using ozone-sensitive tobacco plants. Concentrations exceeded 0.04 ppm (level at which sensitive species exhibit injury) for 132 hours of the six week survey.

Thirty-six sugar maple stands were evaluated for maple decline symptoms in cooperation with the Canadian Forestry Service and the Department of Natural Resources and Energy. Stands ranging from healthy to severe decline were identified. In addition, forage crop samples in the vicinity of Belledune were collected to evaluate the contribution of local sources to elevated trace metal levels. Vegetation samples were also collected near Dalhousie in an investigation of trace metal loading in the area.

Section personnel participated in a federal-provincial task force for deve'oping national water quality guidelines and a report was nearing completion at year's end. Negotiations with federal counterparts were conducted to develop a federal-provincial water quality agreement. The intention is to combine the resources of both governments to improve water quality monitoring in New Brunswick. One staff member also served on the provincial Pesticides Advisory Board.

Analytical Services

The Analytical Services Section provided analytical and data handling services to all three of the operational branches of the Land and Water Division. The analytical workload remained about the same as the previous year, with the Section analyzing 75,000 parameters as compared with 78,000 in 1986. In dollar terms, however, the value of the work performed increased slightly from $504,433 in 1986 to $526,000 in 1987.

Laboratory Loading by Branches

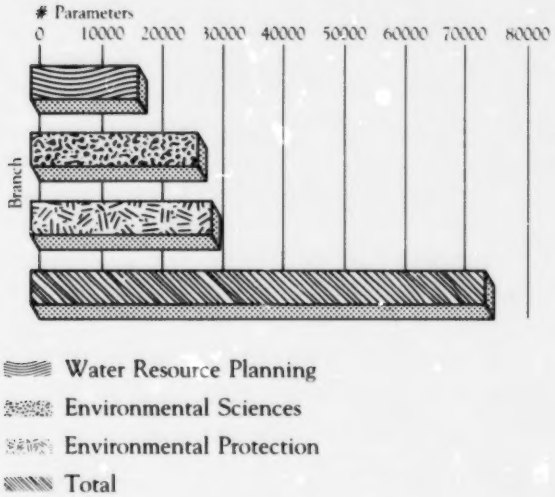

The workload in the organic sublaboratory increased to 2522 parameters from 2240 the previous fiscal year. The increase resulted from intensified monitoring and investigation programs of petroleum and other organic contaminants in the environment. The laboratory was able to absorb these increases through the addition of part-time staff, and through a complete renovation of the organics sublaboratory.

Quality control and quality assurance continued to receive a great deal of attention during the year. New control procedures were added to the program which will strengthen the laboratory's analytical capability.

In 1986-87, new methods were developed in the laboratory for trichloroethylene, toluene, zylenes, napthalenes, akyl benzenes, pristane and phytame. All of the methods listed above were developed on the chromatograph/mass selective detector system.

Staff of the section continued coordination of scientific studies in 1987. Efforts centered as in 1986 on special studies in acid precipitation including work on the effects of acid loading on streams during snowmelt, and the impacts of surface water acidification on residential drinking water supplies.

Personnel also worked on the negotiation of a Federal/Provincial Water Quality Monitoring Agreement, the departmental Long Range Transportation of Air Pollution Committee, the Environment Committee to the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers, the National Research and Monitoring Coordinating Committee and the Provincial Planning Committee.

Assessment and Planning

In 1986-87, the Section continued its work concerning Environmental Impact Assessment (EIA) and environmental planning. This work included administration of the New Brunswick Policy for Environmental Impact Assessment, promotion of environmental planning within the public and private sectors, and participation on interagency planning committees.

Meetings were held with various interest groups to discuss revisions to the proposed EIA regulation and its administration. Promulgation of the regulation is expected in 1987/88.

Under the EIA policy, three projects were screened to determine the need for environmental impact assessment. These included two recreational projects, and one transportation proposal. Environmental planning recommendations were made for each of these undertakings. Section staff also administered the provincial EIA policy concerning the development of regional solid waste management programs.

Section staff coordinated the preparation of the provincial government response to the recommendations presented by the Lepreau II Environmental Assessment Panel. A draft EIA report regarding conversion of the Coleson Cove Thermal Generating Station to coal operation was reviewed. Liaison with the Federal government, other provinces and the U.S. Department of Energy regarding the U.S. High Level Nuclear Waste Repository Program was also provided by Section personnel.

Support for the St. Croix Waterway Recreation Area project continued with input to the Resource Inventory, preparation of management and operational plans for the area, and preparation of a report regarding problems with Spednik Lake water levels.

Departmental review of several mine reclamation plans was coordinated by the Section. Other support included coordination of Departmental communication with N.B. Coal Ltd., coordination of federal-provincial investigation of a fish kill in Little River, and an investigation of a groundwater problem in the Newcastle Creek area. Staff also offered input regarding the federal Reactive Acid Tailings Study Project.

The Section was active in developing a certification program for pesticide appliers, developing a generic approach to management of pests in forestry plantations, consultation regarding the Bas-Caraquet to Shippagan Causeway EIA, and in the planning of sewage treatment facilities. Consultation concerning Fundy National Park, Killarney Lake Park, Centre plein air de Kedgwick, and twinning of the Route 1 Highway to Hampton was also provided.

Members of the Section participated on several interdepartmental committees including the Belledune Environmental Monitoring Committee, the Pesticides Advisory Board, the All Terrain Vehicle Regulation Committee, the Interdepartmental Pipeline Committee, the Land Management Advisory Committee, the St. Croix Waterway Recreation Area Management Committee and the Minto-Chipman Mine Reclamation Committee. The Belledune Environmental Monitoring Committee hosted a public meeting concerning a change in the process used at the Belledune Fertilizer Plant.

Inspection and Enforcement

During the fiscal year the Inspection Section was transferred to the Environmental Sciences Branch and field offices were relocated to other quarters in Saint John, Moncton and Bathurst. Administration of the Unsightly Premises Act through the use of a casual Inspector was continued and proved to be most effective due to the seasonal nature of that program.

Staff from the Section assisted other government agencies in the presentation of ten seminars to nearly five hundred first responders, i.e. police, fire, industry personnel, to emergency situations. The Beverage Containers Act was reviewed and a general review of work procedures was undertaken, including data handling, environmental emergency coordination and the use of mobile radios. The field inspectors responded to a variety of complaints and carried out subsequent investigations into a number of environmentally related concerns, as follows:

Subject Area	Inspections	Complaints
Domestic Water Supply	513	562
Air Pollution	349	467
Unsightly Premises	246	141
Littering & Disposal Sites	212	173
Industrial Waste	210	207
Environmental Emergencies	201	233
Grant Inspections	101	
Watercourse Alterations	87	75
Agricultural Waste	86	109
Salvage Yards	79	41
Fish Processing Plants	78	43
Treatment Plants	55	39
Mines	32	14
Other	30	54
Totals	**2,279**	**2,158**

RAPPORT ANNUEL 1986-87

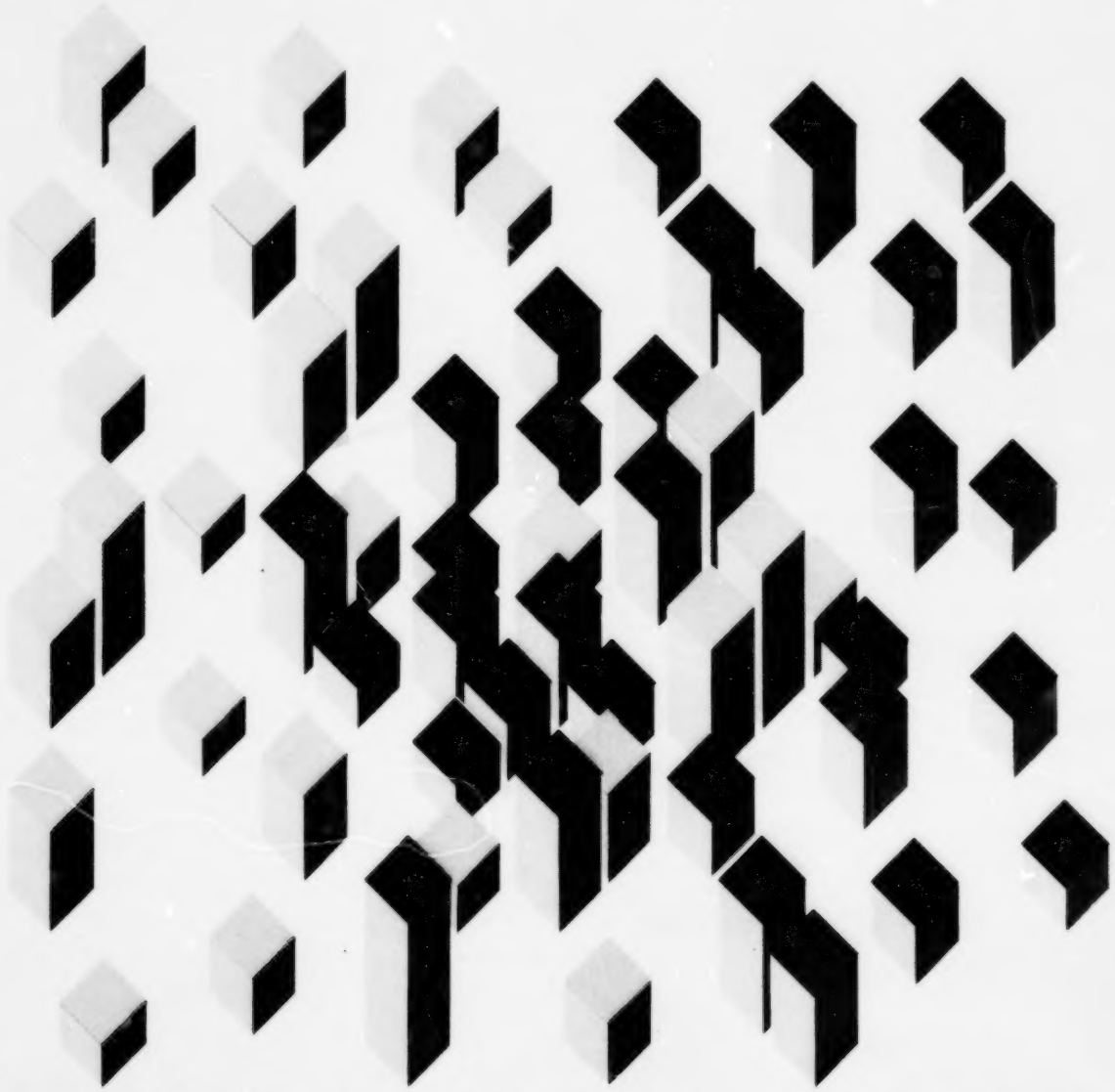

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'honorable Gilbert Finn, O.C.
Lieutenant-Gouverneur
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de présenter à votre excellence le rapport du ministère des Affaires municipales et de l'Environnement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1987.

Veuillez agréer, Monsieur le Lieutenant-Gouverneur, l'assurance de ma très haute considération.

Vaughn Blaney

Vaughn Blaney
Ministre

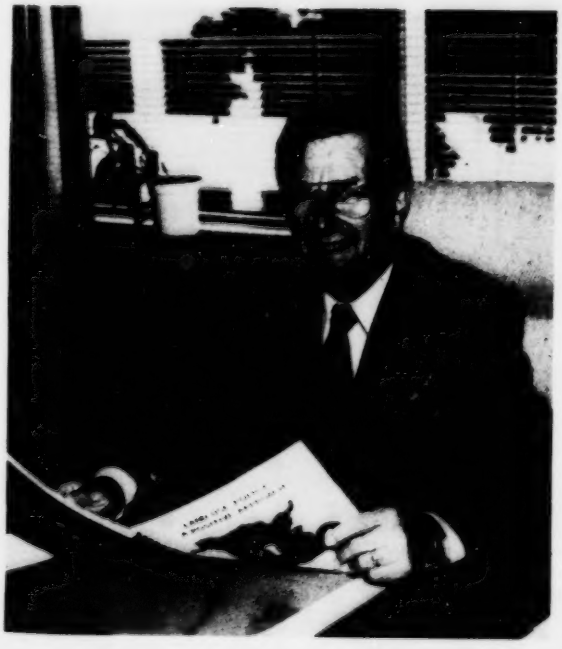

L'honorable ministre des Affaires municipales
et de l'Environnement
Fredericton (N.-B.)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, à titre documentaire, le rapport annuel du ministère des Affaires municipales et de l'Environnement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1987.

Vous trouverez, ci-après, un résumé des activités de chaque direction du ministère.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon plus profond respect.

Pierre C. Marquis

Pierre C. Marquis
Sous-ministre

ORGANIGRAMME
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

le 31 mars 1987

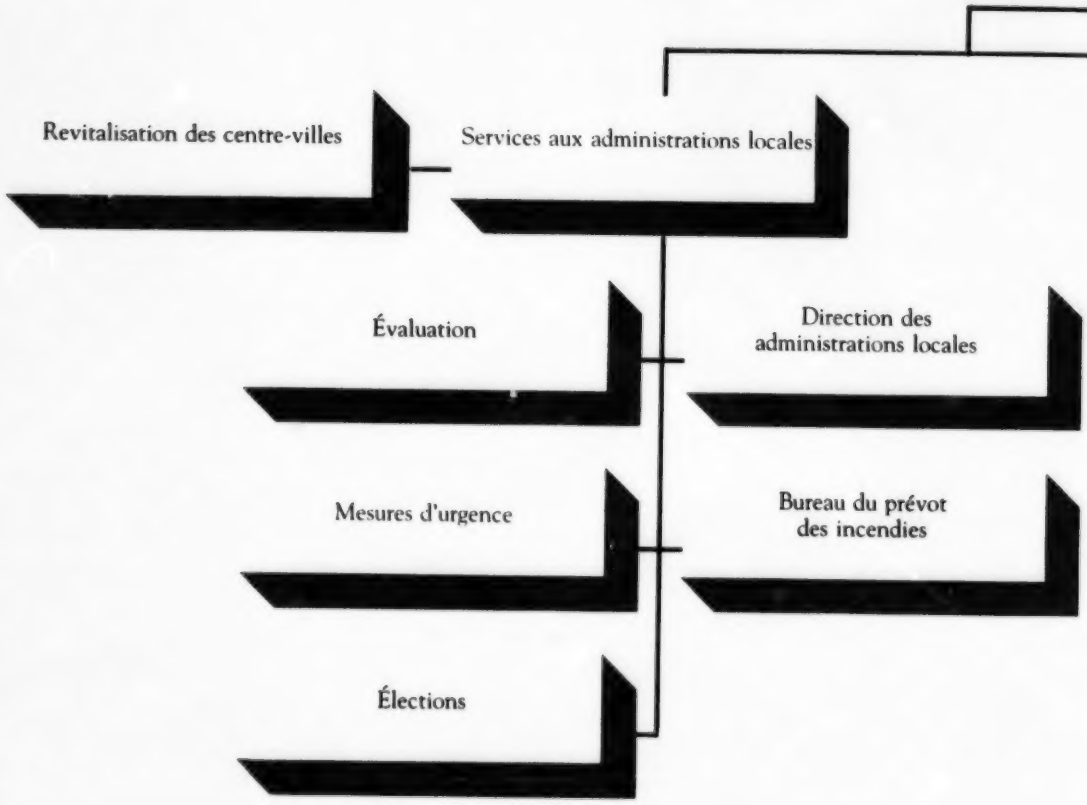

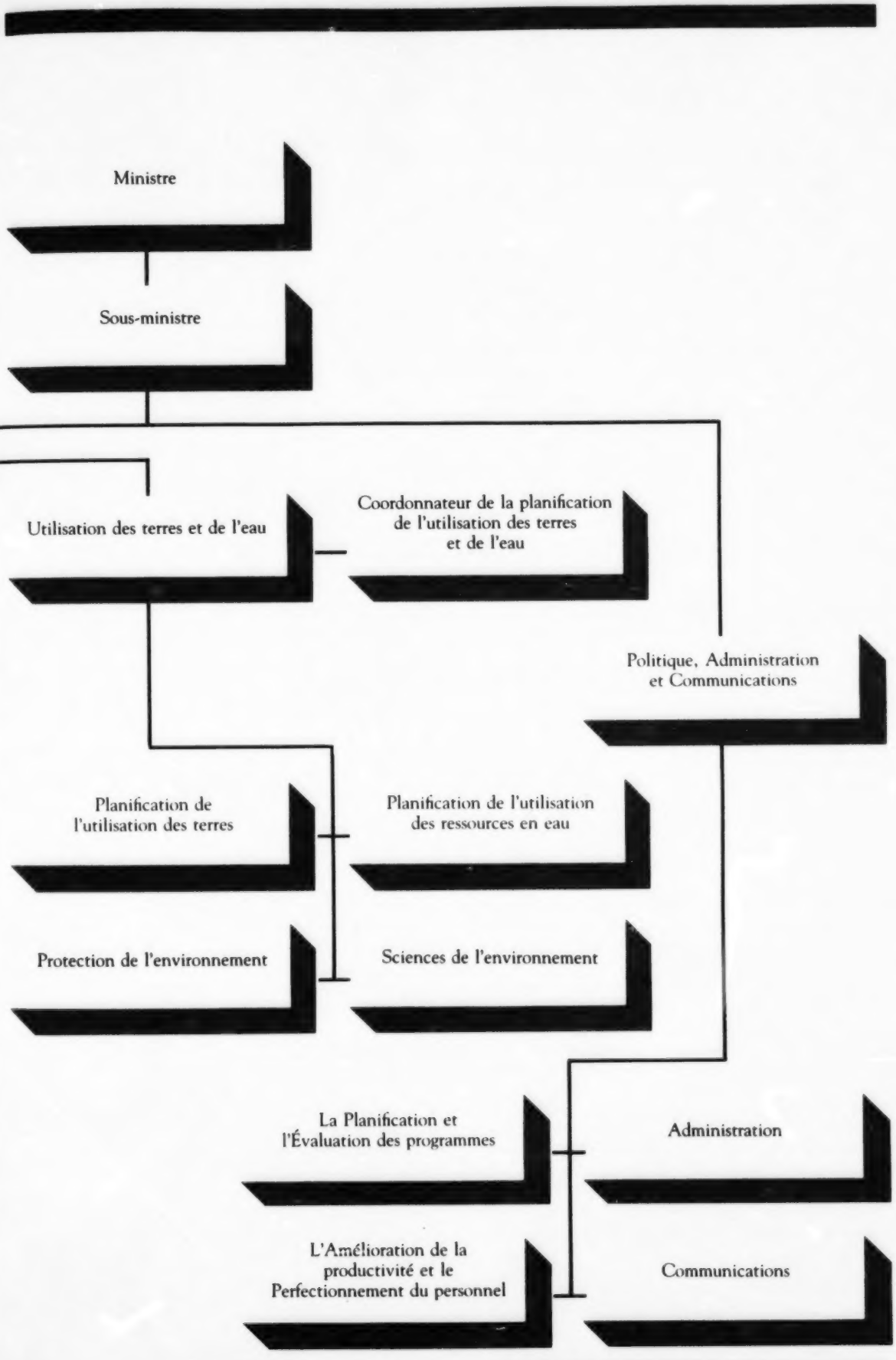
Ministre
Sous-ministre
Utilisation des terres et de l'eau
Coordonnateur de la planification de l'utilisation des terres et de l'eau
Politique, Administration et Communications
Planification de l'utilisation des terres
Planification de l'utilisation des ressources en eau
Protection de l'environnement
Sciences de l'environnement
La Planification et l'Évaluation des programmes
Administration
L'Amélioration de la productivité et le Perfectionnement du personnel
Communications

TABLE DES MATIÈRES

Ministère des Affaires municipales et de l'Environnement 1

Direction de la politique, de l'administration et des communications 1

Division des services aux administrations locales 5
- Direction de l'évaluation 5
- Direction des administrations locales 9
- Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick 11
- Bureau du prévot des incendies 12
- Direction des élections 13
- Programme des centres urbains 14

Division de l'utilisation des terres et de l'eau 14
- Direction de la planification de l'utilisation des terres 14
- Direction de la planification des ressources en eau 15
- Direction de la protection de l'environnement 17
- Direction des sciences de l'environnement 23

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le mandat du Ministère est de servir les citoyens du Nouveau-Brunswick, notamment en favorisant une administration locale ordonnée, en protégeant la qualité de l'environnement et en coordonnant l'utilisation des ressources du sol, de l'air et de l'eau.

La Loi sur les municipalités et la Loi sur l'assainissement de l'environnement confèrent au Ministère des compétences dans l'administration de programmes et de la réglementation. En plus de ces lois et de la gamme de règlements qui s'y rattachent, d'autres textes législatifs accordent au Ministère des pouvoirs dans les domaines comme la préparation aux états d'urgence, l'évaluation foncière, les élections, la réglementation des pesticides et la prévention des incendies. La responsabilité ministérielle quant à l'administration des districts de services locaux élargit le mandat du Ministère bien au-delà des limites municipales; il comprend aussi la planification et la prestation de services dans toutes les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

Au cours de la dernière année, les tâches de consolidation du nouveau ministère se sont poursuivies afin de le rendre fin prêt à accomplir son mandat. Au début d'avril, le Bureau du prévôt des incendies, auparavant partie intégrante du ministère du Travail, a été intégré au nouveau ministère. Plus tard au cours de l'année, deux autres divisions d'exploitation ont vu le jour: la Division des services aux administrations locales et la Division de l'utilisation des terres et de l'eau. Une Direction de la politique, de l'administration et des communications a aussi été créée. Elle relève du sous-ministre et offre un soutien en personnel à l'ensemble du Ministère.

Des sous-ministres adjoints ont été affectés aux deux nouvelles divisions d'exploitation et un directeur général a été nommé à la tête de la Direction de la politique, de l'administration et des communications. De concert avec le sous-ministre, ces personnes forment le Comité général de gestion du Ministère. On a procédé simultanément à la création du Groupe de gestion principal, qui se compose des membres du Comité général de gestion, des directeurs de chaque direction dans les divisions d'exploitation et des gestionnaires de la Direction de la politique, de l'administration et des communications.

Un certain nombre de conseils et de groupes consultatifs rendent également compte au ministre sur des sujets précis touchant aux domaines de compétence du Ministère.

DIRECTION DE LA POLITIQUE, DE L'ADMINISTRATION ET DES COMMUNICATIONS

La Direction de la politique, de l'administration et des communications a été créée en janvier 1987 dans la foulée de la réorganisation du Ministère. Sa tâche principale consiste à coordonner le soutien en personnel offert au ministre, au sous-ministre et aux deux divisions d'exploitation.

Le grand rôle de coordination de la politique de ce service fait intervenir l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques qui simplifient la prise de décisions au Ministère et contribuent à l'administration efficace d'une vaste gamme de programmes. La direction agit comme analyste des politiques du Ministère. Cette fonction comprend l'évaluation des politiques et des programmes en vigueur, l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux programmes, ainsi que des activités de recherche, le cas échéant.

Une des premières préoccupations de la direction est de mettre au point et d'instaurer un mécanisme de planification à long terme dans le Ministère. Une fois cette tâche accomplie, le nouveau mécanisme servira à harmoniser les considérations de la planification ponctuelle et de l'exploitation du Ministère et les impératifs de l'établissement du budget annuel. Dans l'esprit de cette mesure, la direction mettra l'accent sur l'instauration d'une évaluation coordonnée des programmes, d'un mécanisme global de perfectionnement du personnel, de politiques et de méthodes d'administration financière uniformisées et d'une stratégie de communications visant l'ensemble du Ministère.

La Direction de la politique, de l'administration et des communications se compose de quatre sections: la planification et l'évaluation des programmes, l'administration, l'amélioration de la productivité et le perfectionnement du personnel, et les communications.

Planification et Évaluation des programmes

Le rôle de la section de la planification et de l'évaluation des programmes consiste à coordonner la politique, la planification et l'évaluation des programmes afin de soutenir les activités du ministère. Ces fonctions comprennent aussi bien la planification à long terme et l'évaluation des programmes que la liaison avec les organismes centraux afin d'aligner la politique du ministère sur celle, plus générale, du gouvernement. La Section doit en outre rédiger les présentations au Cabinet, au Comité exécutif, au Conseil de gestion et au Comité du Cabinet sur la politique et les programmes économiques, le cas échéant.

Au cours de l'année financière, les activités d'élaboration de politique ont compris la révision des façons de procéder de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités et des marches à suivre concernant le changement et l'établissement du statut de municipalité au Nouveau-Brunswick. La Section a en outre coordonné les travaux législatifs du ministère pendant l'année. Ces travaux ont porté sur des modifications à la Loi sur les municipalités, la Loi sur l'aide aux municipalités, la Loi sur l'évaluation, la Loi sur l'assainissement de l'environnement et la Loi sur le contrôle des pesticides.

Une des tâches importantes accomplies par la section en 1986-1987 a été de coordonner l'établissement d'un nouveau Règlement sur l'entreposage et la manutention des produits pétroliers en vertu de la Loi sur l'assainissemc..t de l'environnement. Les activités de réglementation du ministère dans ce domaine sont très étendues. Il a fallu mener une consultation interministérielle très poussée afin de garantir que tous les organismes et les services touchés puissent avoir voix au chapitre.

La section a par ailleurs joué un rôle non négligeable dans la mise en oeuvre de la nouvelle formule ministérielle d'octroi de subventions inconditionnelles. Elle a aussi pris une part active à l'étude et à la consultation publique sur la possibilité de constituer en municipalité le district de service local de New Maryland.

Pendant l'année financière, le personnel de la section se composait d'un gestionnaire et d'un analyste des politiques.

Administration

La Section de l'administration est chargée de soutenir les activités du Ministère grâce à la coordination des services financiers et de soutien. Ses tâches comprennent notamment : la coordination du budget annuel du Ministère, l'élaboration des politiques et des méthodes d'administration financières, l'autorisation du paiement de subventions et de mandats variés, la réception et le dépôt de fonds; le soutien administratif dans les domaines de la comptabilité, la gestion du parc de véhicules du Ministère, les télécommunications et l'affranchissement du courrier.

En raison de la restructuration générale du Ministère au cours de l'année, la section a dû passer en revue tout le budget ministériel afin qu'il tienne compte des deux nouvelles divisions d'exploitation et de l'établissement d'une direction centrale de soutien en personnel. Ces révisions ont permis de comptabiliser avec plus de précision les dépenses se rapportant à chaque activité. On a en outre instauré un nouveau mécanisme centralisé de compte rendu de l'encaissement et du dépôt de toutes les recettes ministérielles, activités comptables qui relevaient auparavant des diverses directions.

À partir de la fusion proprement dite et jusqu'à la fin de l'année financière, la section a aussi administré le livre de paye du Ministère. Les tâches accomplies portaient notamment sur la feuille de paye des fonctionnaires et des employés occasionnels, les mesures de création d'emploi et la tenue des dossiers connexes.

Pendant l'année écoulée, le personnel de la section comprenait un gestionnaire, deux comptables, deux agents du service de la paye, un responsable des méthodes comptables, un secrétaire et un réceptionniste.

Amélioration de la productivité et Perfectionnement du personnel

La section favorise l 'emploi optimal des ressources humaines dans tout le Ministère grâce à l'élaboration de systèmes et de pratiques de gestion du personnel intégrés dans la planification ministérielle. Elle a pour tâche de formuler et de coordonner un certain nombre de nouvelles orientations visant à accroître l'efficacité et la rapidité d'exécution des activités ministérielles grâce à une meilleure gestion des ressources humaines et financières.

Les fonctions précises de la section comprennent le perfectionnement du personnel, la planification et la mise en oeuvre de systèmes d'information intégrés dont l'objet est d'accroître la productivité dans toutes les sphères d'activité du Ministère. La section est aussi chargée de la mise en application des diverses mesures gouvernementales d'action positive et veille à leur respect dans le Ministère. Les membres de la section participent également aux négociations collectives à titre de représentants de la partie ministérielle.

La création officielle de la section a eu lieu en janvier 1987. Pendant les trois derniers mois de l'année financière, les efforts ont surtout porté sur l'organisation des nouvelles fonctions de l'unité administrative. Au départ, le personnel de la section se composait d'un gestionnaire, d'un agent de recrutement, d'un coordonnateur de l'information (poste vacant), d'un analyste de système et d'un secrétaire.

La formation pratique a d'abord touché le personnel affecté au service du recrutement. On s'attend à ce que ces activités se poursuivent jusqu'à la prochaine année financière. Avant la fin de la pré-

sente année, il a été décidé de transférer la fonction du service de la paye et deux agents préposés à la paye et au personnel à la nouvelle section de l'administration. Le transfert est entré en vigueur le 31 mars 1987.

COMMUNICATIONS

La Section des communications coordonne les communications du Ministère et offre des services de soutien en la matière pour l'ensemble des activités ministérielles, soit la production de documents d'information publique, l'établissement de programmes de consultation publique, les relations avec les médias, et les services de communications internes comme le centre de documentation technique du Ministère. La section régit également sur le plan administratif les activités du Conseil environnemental du Nouveau-Brunswick, un organisme qui joue un rôle consultatif auprès du ministre et dont le mandat est défini dans la Loi sur l'assainissement de l'environnement.

En 1986-87, la section a accompli pour la première fois pendant une année complète ses fonctions de communications combinées dans les volets des affaires municipales et de l'environnement. L'accroissement de la demande de services qui en a découlé a exigé la réaffectation de certaines tâches du personnel et des modifications au calendrier de travail de la section. En début d'année, on a commencé à concevoir une série de publications traitant des divers aspects de l'élimination des déchets dans la province. La section a en outre produit des documents sur la Loi des conflits d'intérêt telle qu'elle s'applique aux administrations municipales, le programme provincial de réduction de l'impôt foncier et l'établissement de services ruraux d'enlèvement des déchets solides dans la région de Fredericton.

La section a réalisé une première production audio-visuelle sur la nouvelle décharge publique régionale de Fredericton afin d'aider le personnel du Ministère à sensibiliser le public aux méthodes modernes d'élimination des déchets solides et de soutenir les efforts de planification en matière de déchets solides dans différentes régions de la province. On a également posé les premiers jalons d'un modèle d'information et de consultation publiques à l'intention des comités régionaux sur les déchets solides.

Pendant l'année, le centre de documentation technique du Ministère a traité plus de 2 000 demandes distinctes de documents de référence. Le personnel a poursuivi l'examen de méthodes d'informatisation par micro-ordinateur des services de communications internes du Ministère. Le centre fait appel à diverses techniques de courrier électronique pour acheminer des documents entre divers points du Ministère, ainsi que pour effectuer les prêts interbibliothèques auprès d'autres centres de documentation technique.

À la fin de l'année financière, le personnel de la section se composait d'un gestionnaire, d'un agent d'information, d'un bibliothécaire-secrétaire de direction du Conseil environnemental du Nouveau-Brunswick et d'un secrétaire.

COMMISSION DES EMPRUNTS DE CAPITAUX PAR LES MUNICIPALITÉS

La Commission des emprunts de capitaux par les municipalités tient des audiences en vue d'autoriser les municipalités et les organismes para-municipaux de la province à emprunter des capitaux.

Les membres de la Commission sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil en vertu de la Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités. Elle comprend six membres, sous la présidence du sous-ministre. Le secrétaire est à l'emploi de la Commission à plein temps et dispose d'un employé de soutien. Puisque les municipalités utilisent l'année civile, le sommaire des activités de la Commission dans les tableaux ci-dessous y fait également appel.

Tableau 1
(en milliers de $)

DEMANDES D'EMPRUNT ET AUTORISATIONS ACCORDÉES

	Nombre de demandes reçues	Montant demandé	Montant autorisé pour emprunt à long terme
1986	77	$27,816	$23,211
1985	84	$30,858	$27,852
1984	69	$29,026	$23,174
1983	76	$34,205	$23,066
1982	72	$48,824	$26,368

Tableau II

MOTIFS DES AUTORISATIONS D'EMPRUNTER ACCORDÉES EN 1986

Services	Gouvernement général	Protecteur	Transports	Hygiène environnemental	Aménagement environnemental	Loisirs et culture	Fonds généraux total	Approvisionnement en eau	Egouts	Fonds des utilités total	Total
Cités	$47	$579	$4,948	$135	$1,399	$861	$7,969	$1,225	$825	$2,050	$10,019
Villes	$214	$499	$3,541	$15	$586	$754	$5,609	$1,470	$634	$2,104	$7,713
Villages	$146	$507	$1,284	$0	$203	$117	$2,257	$1,309	$1,053	$2,362	$4,619
Commissions	$0	$0	$0	$0	$0	$0	$0	$0	$860	$860	$860
Total	**$407**	**$1,585**	**$9,773**	**$150**	**$2,188**	**$1,732**	**$15,835**	**$4,004**	**$3,372**	**$7,376**	**$23,211**

On a assisté au cours des dernières années à une tendance de plus en plus marquée au financement des projets d'immobilisations des municipalités pendant des termes ne dépassant pas 10 ans, au lieu de périodes de 15 ou 20 ans. Cette façon de procéder accélère l'amortissement des dettes impayées et permettent aux municipalités de mieux régir leurs activités de financement. Les tableaux III et IV illustrent les répercussions de cette tendance sur la dette municipale impayée et les coûts du service de la dette au Nouveau-Brunswick.

Tableau III
(en millions de $)

DETTES IMPAYÉES – MUNICIPALITÉS ET ENTREPRISES MUNICIPALES

Année civile	Dette impayée moins : Fonds d'amortissement	Dette nette impayée	Écart en % par rapport a l'année précédente	Écart en % par rapport a l'année précédente
1986	335.6	4.0	331.6	0.45%
1985	335.7	2.6	333.1	+ 0.24%
1984	334.6	2.3	332.3	+ 4.2%
1983	320.5	1.8	318.7	+ 5.8%
1982	302.6	1.4	301.2	+ 11.0%

Tableau IV

RAPPORT: COÛT DU SERVICE DE LA DETTE/DEPENSES BRUTES/ FONDS DES RECETTES GÉNÉRALES

Année	Cités	Villes	Villages	Toutes les Municipalités
1986	18.31%	15.94%	8.36%	16.55%
1985	18.41%	15.98%	9.33%	16.70%
1984	18.88%	15.55%	10.01%	16.98%
1983	19.16%	15.38%	10.02%	17.11%
1982	20.11%	16.04%	10.80%	17.95%

Il faut relever que le nombre des municipalités affichant un rapport de 20 pour cent ou plus est passé de 20 en 1982 à 10 en 1986.

La Commission a continué à garantir le remboursement en bonne et due forme des emprunts en aidant les municipalités à faire usage de bonnes pratiques d'inscription des débentures et de transfert des valeurs mobilières.

La réalisation des projets municipaux d'immobilisations dépend de la collaboration interministérielle. La Commission apprécie la coopération et l'aide indéfectibles des ministères touchés.

Division des services aux administrations locales

La Division des services aux administrations locales a pour mandat de veiller à ce que les services de base offerts aux citoyens de la province par les administrations locales soient efficaces et uniformes.

Le Nouveau-Brunswick compte six cités, 26 villes et 85 villages qui ont le statut de municipalités et des conseils municipaux élus. Aux fins administratives, on a réparti les secteurs de la province non constitués en municipalités en districts de services locaux (D.S.L.). Plus de 275 000 citoyens du Nouveau-Brunswick habitent à l'extérieur de zones municipales.

Si ces citoyens le désirent, ils peuvent être représentés par des comités consultatifs dont les membres sont élus à l'occasion de réunions publiques. Cent cinquante comités consultatifs étaient en activité à la fin de l'année financière. Ces organismes n'ont qu'un rôle consultatif auprès du ministre des Affaires municipales et de l'Environnement. En vertu de la loi, les services offerts par les administrations locales et la prestation de services dans les zones non érigées en municipalités relèvent directement du gouvernement provincial.

La division comprend les structures suivantes: la Direction de l'évaluation, la Direction des administrations locales, l'Organisation des mesures d'urgence du N.-B. (OMU NB), le Bureau du prévôt des incendies de la province et le Programme d'aménagement des centres-villes.

Direction de l'évaluation

La Direction de l'évaluation est chargée principalement d'établir la valeur réelle et justifiée de chaque parcelle de bien dans la province, de calculer les assiettes fiscales aux fins municipale et provincial, et d'émettre des avis d'évaluation servant à l'établissement de tous les impôts fonciers. La direction établit l'assiette fiscale grâce à l'évaluation, mais le calcul subséquent des taux d'impôt foncier dans une municipalité donnée relève de celle-ci.

La direction administre aussi des programmes d'avantages fiscaux comme ceux des crédits ou du dégrèvement de l'impôt foncier. Par l'entremise de ses 11 bureaux dans toutes les régions de la province, la direction dispense de l'aide et des conseils au public, aux ministères et aux professionnels du secteur privé en ce qui concerne la propriété foncière, les valeurs des biens immobiliers et les questions connexes.

Inspection et Évaluation

L'assiette fiscale totale des municipalités s'établissait en 1987 à 14 507 529 300 $, soit une augmentation de 10,5 p. 100 ou 1 373 558 400 $ par rapport à l'assiette fiscale de 1986, qui était de 13 133 970 000 $. La valeur imposable totale de tous les biens de la province était de 15 297 017 500 $, c'est-à-dire une augmentation de 9,8 p. 100 comparativement à 1986.

La Direction de l'évaluation estime qu'en 1987, le coût de la réinspection des biens, de l'évaluation des nouvelles constructions, des transferts, des estimations, du cadastre, des renvois, des études complémentaires et de la tenue des rôles d'évaluation et d'imposition se chiffrait à 18,58 $ par évaluation. En tout, 352 825 propriétés ont fait l'objet d'une évaluation pendant l 'année.

En 1987, la direction a consacré des efforts particuliers à l'amélioration qualitative de la base de données actuelle et à l'attribution de nouvelles valeurs de référence à l'année en cours. Les valeurs précédentes avaient été calculées d'après l'année de référence 1974 et adaptées à l'année courante grâce à un indice de marché. Chaque évaluateur de district a examiné et recalculé un grand nombre de valeurs du district en se fondant sur l'année de référence 1986. À vrai dire, la valeur de l'année de référence correspondait à la valeur de l'évaluation.

Crédits, Exemptions et Reports d'impôt

La province a accordé des crédits d'impôt aux propriétaires et aux locataires. Dans le cas des propriétaires qui habitent dans une municipalité, le crédit correspond au taux d'imposition provinciale. Pour ce qui est des propriétaires résidant à l'extérieur de limites municipales, le crédit est de 0,85 cents par valeur imposable. On a accordé en 1986 175 000 crédits d'impôt aux propriétaires, soit une somme de 84 800 158 $. En tout, 20 appels ont été adressées au ministre et traités.

Le Programme d'exemption à l'intention des personnes célibataires en était à sa dernière année en 1986. Dans le cadre du programme, 11 625 propriétaires ont eu droit en 1986 à des réductions d'impôt totalisant 2 039 150 $. Des exemptions d'impôt ont donc touché des biens-fonds évalués à 92 977 486 $.

Au total, 6 254 lots sont maintenant enregistrés en vertu du Programme d'identification des terres agricoles, grâce auquel les propriétaires de terres agricoles peuvent obtenir un allégement fiscal. Les reports d'impôt provincial se sont chiffrés à 918 610 $ en 1987. Depuis l'instauration du programme en 1979, les reports d'impôt provincial totalisent 4 269 112 $.

VALEUR IMPOSABLE TOTALE POUR LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK 1986 ET 1987

	1987		1986		Différence		% Différence
Biens résidentiels							
Biens généraux des municipalités	4,328,949,700		3,844,346,300		484,603,400		12.6
Biens généraux des DSL et des zones non constituées en municipalité	2,181,978,200		1,920,701,100		261,277,100		13.6
Autres biens résidentiels	2,809,208,000		2,501,190,000		308,018,000		12.3
Biens fédéraux	163,948,600		154,502,200		9,446,400		6.1
Biens provinciaux	1,864,211,700		1,735,122,300		127,889,400		7.4
Total des biens résidentiels		11,348,296,200		10,155,861,900		1,192,434,300	11.7
Biens non-résidentiels							
Biens généraux	2,568,183,600		2,423,387,400		144,696,200		6.0
Taux municipal	21,240,500		20,256,200		984,300		4.9
Biens fédéraux	352,211,100		329,714,900		22,496,200		6.8
Biens provinciaux	217,597,900		204,650,500		12,947,400		6.3
Total des biens non résidentiels		3,159,233,100		2,978,109,000		181,124,100	6.1
Total de l'assiette fiscale de la province		14,507,529,300		13,133,970,900		1,373,558,400	10.5
Propriétés résidentielles municipales	86,180,700		76,610,000		9,570,700		12.5
Propriétés non résidentielles municipales	103,181,000		101,542,400		1,638,600		1.6
Total des propriétés municipales		189,361,700		178,152,400		11,209,300	6.3
Régions boisées appartenant à la couronne	240,371,400		204,371,400		—		—
Autres biens exempts	359,755,100		346,993,000		12,762,100		3.7
Exemptions à des personnes célibataires	—		94,043,700		(94,043,700)		—
Total		600,126,500		681,408,100		(81,281,600)	
Valeur imposable totale pour la Province		**15,297,017,500**		**13,993,531,400**		**1,363,486,100**	**9.8**

Renvois et Appels

La direction a reçu en tout 13 719 avis de renvoi du rôle de l'évaluation de 1986. L'avis de renvoi est la première mesure que peuvent prendre les propriétaires pour en appeler de leur évaluation. Un formulaire de renvoi accompagne l'avis d'évaluation que reçoit chaque propriétaire.

Le chiffre ci-dessous traduit une augmentation de 5 728 avis par rapport à 1985 et de ce nombre total, 12 745 avis portaient sur des évaluations résidentielles et 974 sur des évaluations non résidentielles. Il y a eu un avis de renvoi par environ 33 évaluations réalisées.

Des 13 179 avis de renvoi, 619 ont donné lieu à des appels en 1986, soit 190 appels de plus qu'en 1985. En tout et pour tout, un appel a été logé par 573 évaluations effectuées par la direction au cours de l'année financière.

Formation professionnelle

Cent vingt-deux évaluateurs employés à la Direction de l'évaluation ont achevé le cours obligatoire de trois ans sur l'évaluation des biens-fonds, ainsi que la théorie et la pratique de l'évaluation. A l'heure actuelle, 17 personnes préposées à l'évaluation sont inscrites au cours de trois ans. Cinquante-cinq évaluateurs ont terminé le cours avancé "Land Resource Economics" (Économie des ressources foncières). Les évaluateurs accrédités et autorisés à la Direction de l'évaluation se répartissent comme suit :

24 EAIC	évaluateurs accrédités de l'Institut canadien;
10 ERC	évaluateurs résidentiels du Canada;
12 EEA	experts évaluateurs autorisés;
1 MAI	membre de l'American Institute of Real Estate Appraisers;
3 AICI	membres associés de l'Institut canadien de l'immeuble;
1 MIMA	membre de l'Institute of Municipal Assessors.

Des employés de la direction sont également inscrits au programme d'études de l'évaluation des biens-fonds et de la théorie et de la pratique de l'évaluation que parrainent le Ministère et l'Université du Nouveau-Brunswick. Ces personnes suivent en outre des programmes avancés de perfectionnement professionnel offerts par l'Institut canadien des évaluateurs et l'Association internationale des évaluateurs.

Traitement des données

Grâce à l'instauration réussie du programme de travail en matière de traitement électronique des données en 1984-1985, le nombre d'opérations informatiques effectuées par le personnel de la direction a connu une diminution substantielle, soit moins de 2,5 millions au cours de l'année financière 1986-1987. Le coût moyen de chaque opération demeure stable à 7,3 cents.

On a amélioré le système de façon à ce qu'il rende compte de tout changement de propriétaire des biens-fonds raccordés à un service d'égout appartenant à la province ou administré par celle-ci. Cette mesure permet de donner suite plus rapidement à un transfert de titre de propriété et de recouvrer avec plus d'efficacité les taxes d'égout non payées.

Les projets de cartographie cadastrale actuellement en cours ont trait à la mise à jour des cartes d'évaluation encore en usage, à la production de cartes de délimitation pour chacun des 600 quartiers du système d'évaluation et à l'établissement des cadastres municipaux et de district. La Direction de l'évaluation utilise à pleine capacité les services du Service du cadastre et de l'information foncière et sera bientôt en mesure de supprimer graduellement le système de cartographie foncière actuellement en place.

Province du Nouveau-Brunswick Montants de l'assiette d'evaluation

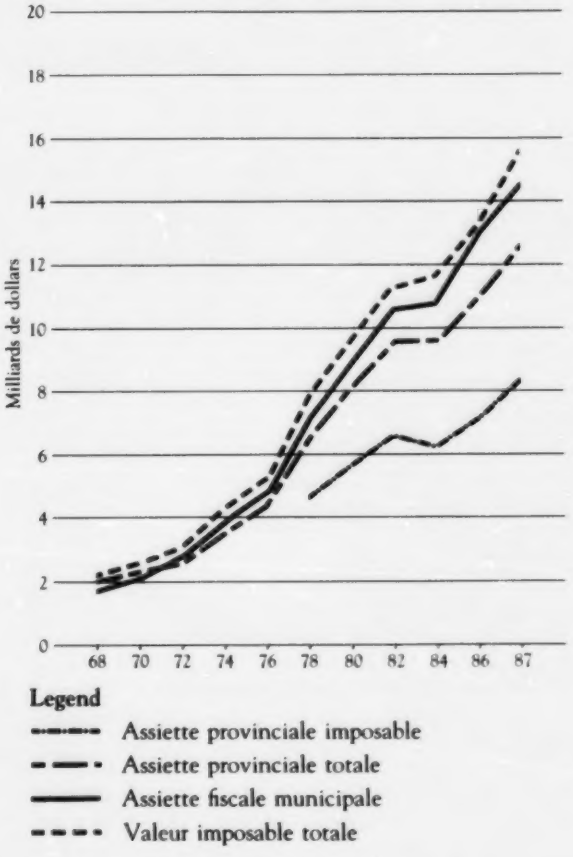

**En 1983, l'evaluation non residentielle remplace l'evaluation commerciale*

RÉPARTITION DES BIENS IMPOSABLES DANS LA PROVINCE PAR CATÉGORIE

1 – Propriétés résidentielles dans les municipalités
2 – Propriétés résidentielles dans les D.S.L. et dans les zones non constituées en municipalité
3 – Autres propriétés résidentielles générales
4 – Propriétés résidentielles fédérales
5 – Propriétés résidentielles provinciales
6 – Propriétés résidentielles municipales
7 – Propriétés non résidentielles générales
8 – Propriétés fédérales non résidentielles
9 – Propriétés provinciales non résidentielles
10 – Propriétés municipales non résidentielles
11 – Biens exempts

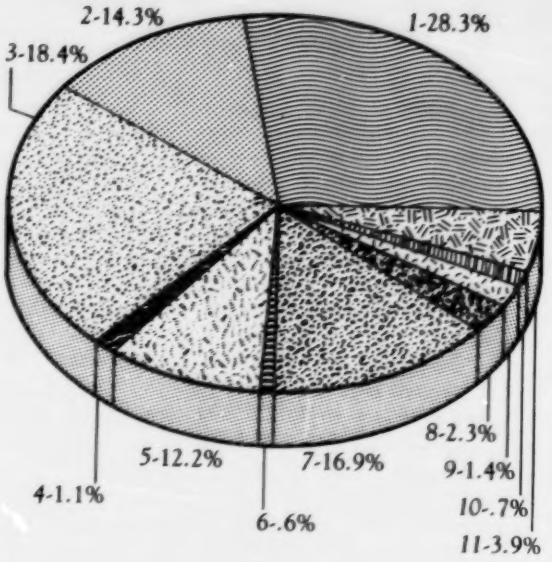

RÉPARTITION DE L'ASSIETTE FISCALE MUNICIPALE PAR RÉGION

Région	Nombre de propriétés
A – Madawaska/Victoria	24,117
C – Carleton/Victoria	18,803
D – York/Sunbury/Queens	50,636
E – Kings/Queens	30,298
F – Charlotte	18,214
G – St. John	29,429
H – Westmorland/Albert	64,516
I – Kent	24,017
J – Northumberland	28,714
K – Gloucester	46,244
L – Restigouche	17,805
Utilités	32
	352,825

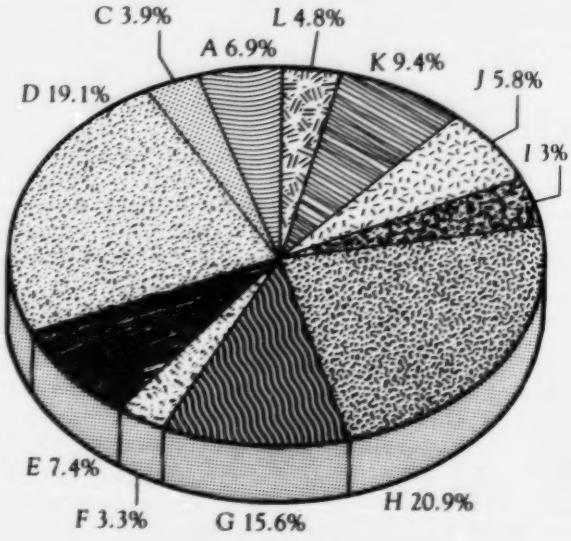

RÉPARTITION DES BIENS EXEMPTS PAR NOMBRE DE PARCELLES DANS CHAQUE RÉGION ET PAR POURCENTAGE DE LA VALEUR TOTALE DES BIENS EXEMPTS

REGION

A – Madawaska/Victoria
C – Carleton/Victoria
D – York/Sunbury/Queens
E – Kings/Queens
F – Charlotte
G – St. John
H – Westmorland/Albert
I – Kent
J – Northumberland
K – Gloucester
L – Restigouche

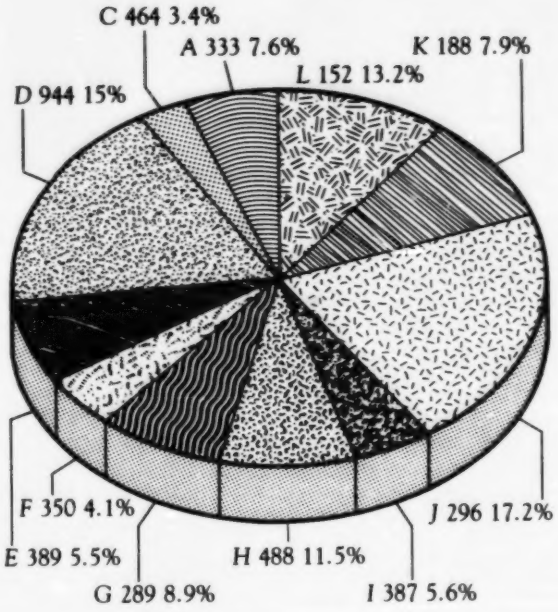

DIRECTION DES ADMINISTRATIONS LOCALES

La Direction coordonne divers programmes de nature administrative et financière qui visent à soutenir les activités des instances municipales et des districts de services locaux dans toute la province. Ses tâches comprennent surtout l'approbation des budgets municipaux annuelles, l'administration financière des districts de services locaux, le calcul des subventions inconditionnelles, la coordination des études de faisabilité et l'examen des vérifications municipales en regard de leur conformité aux politiques provinciales en la matière.

La Direction administre aussi le Programme de subventions d'encouragement, étudie les demandes adressées à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités et présente les recommandations afférentes à la Commission. Afin d'offrir ses services dans les zones de la province non érigées en municipalité, la direction dispose de dix bureaux régionales d'où elle dispense directement des services administratifs et un soutien aux activités des comités consultatifs des districts de services locaux. Les représentants des services municipaux des bureaux régionales comblent également les fonctions de coordonnateurs des mesures d'urgence pour leurs régions respectives et d'agents électoraux pendant les élections municipales.

Le personnel de la direction comprenait à la fin de l'année un directeur, quatre fonctionnaires cadres, dix représentants des municipalités et treize employés de soutien.

ÉTUDES DE FAISABILITÉ

En 1987, la direction a réalisé des études de faisabilité grâce auxquelles les agglomérations de Sainte-Marie-Saint-Raphael, Maisonnette et Le Goulet ont obtenu le statut de villages. D'autres études ont débouché sur l'annexion de secteurs limitrophes des villages de Blacks Harbour, Rogersville et Néguac. De nouveaux districts de services locaux ont vu le jour à Whites Brook, Alcida et Dauversière, Sainte-Irène-Alderwood, Pointe-Alexandre, Cap-Bateau, Saint-Laurent Nord, North Tetagouche, Poirier, Saint-Paul et Pointe-Canot.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS D'ENCOURAGEMENT

On a versé au cours de l'année financière 1986-1987 4 770 491,84 $ au titre du Programme de subventions d'encouragement. Des subventions ont été accordées à 117 municipalités et à 70 districts de services locaux. Conformément à ce qui se faisait en vertu de programmes de subventions précédents, le personnel de la direction a accordé des fonds en priorité aux projets réalisés dans des zones récemment annexées ou fusionnées, de façon à y créer des services ou à améliorer les services existants et à les rendre comparables à ceux des zones déjà aménagées. Des subventions d'encouragement ont été versées pour la réalisation de divers projets, dont les suivants :

Amélioration des rues	$1,894,072.37	39.70%
Services d'eau	1,174,200.00	24.61%
Édifices municipaux	684,245.32	14.34%
Protection contre les incendies	388,215.88	8.14%
Installations de loisirs	299,098.88	6.27%
Achat de matériel informatique	121,444.94	2.55%
Égouts pluviaux	114,000.00	2.39%
Achat de matériel d'entretien	53,214.45	1.12%
Aménagement de trottoirs	42,000.00	0.88%

Au cours de l'année écoulée, le Ministère a poursuivi ses travaux en vue d'élaborer un progiciel de comptabilité pour micro-ordinateurs à l'intention des petites et moyennes municipalités. En tout, 120 000 $ ont été accordés aux municipalités pour qu'elles se procurent le matériel de soutien requis. Depuis son lancement en 1985-1986, une soixantaine de municipalités ont fait appel au programme.

DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET

En 1987, le budget de fonctionnement annuel total des districts de services locaux s'élevait à 8 074 371 $ et le budget des immobilisations se chiffrait à 1 500 000 $, soit un budget total de 9 574 371 $.

Au cours des cinq dernières années, les dépenses brutes prévues au budget des 117 municipalités sont passées de 204,4 millions de dollars à 226,4 millions de dollars. Cette augmentation se répartit comme suit:

Année	Dépenses brutes prévues au budget (en millions de $)	Augmentation par rapport à l'année précédente (en millions de $)	%
1983	204.6	22.2	12.2
1984	215.8	11.4	5.6
1985	230.0	14.2	6.6
1986	244.9	14.9	6.5
1987	266.4	21.5	8.8

Année d'augmentation	Subventions inconditionnelles (en millions de $)	Augmentation par rapport à l'année précédente (en millions de $)	%
1983	84.6	8.211	11
1984	84.7	0.1	0.1
1985	89.8	5.1	6.0
1986	91.1	1.3	1.4
1987	95.6	4.5	4.9

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

Trente-six personnes du Nouveau-Brunswick sont inscrites au programme de quatre années du certificat en administration municipale offert par le Collège Henson, dont cinq étudiants qui pourraient obtenir leur certificat en 1987. Le Ministère subventionne ce programme à chaque année, car il joue un rôle de premier plan pour ce qui est de la formation et du perfectionnement des fonctionnaires nommés partout dans la province.

Trois personnes devraient recevoir en 1987 leur certificat en administration des villages, dont le cours est d'une durée d'un an. Le programme d'administration des services d'incendie offre, comme son nom l'indique, une formation administrative aux pompiers. Il y a eu 15 inscriptions de plus cette année, soit un total de 31.

ORGANISATION DES MESURES D'URGENCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'objectif du programme de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB) consiste à préparer les gouvernements et les particuliers à agir efficacement afin d'atténuer les effets des désastres de cause naturelle ou humaine sur les personnes, les propriétés et l'environnement.

À la fin de l'année financière, l'effectif de l'OMU NB se composait d'un directeur intérimaire, de cinq fonctionnaires cadres, de deux magasiniers et de trois employés de soutien.

ACTIVITÉS D'URGENCE

Au début du mois d'avril, la formation soudaine d'une embâcle de glace a provoqué des inondations du fleuve Saint-Jean entre les localités de Hartland et de Stickney. Un brusque changement climatique a entraîné la rupture de plusieurs embâcles en amont du fleuve, ce qui a causé la crue. À Simonds, le niveau de l'eau s'est élevé d'environ trois mètres en quatre heures. Dans les pires moments de l'inondation, on a dû évacuer des familles par hélicoptère. Plusieurs embarcations et une piste d'atterrissage où se trouvaient trois aéronefs ont été submergés. En tout, l'eau et la glace ont endommagé 57 maisons privées et les installations de plusieurs petites entreprises.

Le Nouveau-Brunswick a connu de graves incendies de forêt en 1986. Vers le milieu de mai, des incendies qui ont fait rage pendant cinq jours dans une région comprenant la partie centrale de la province jusqu'au comté de Gloucester ont détruit 46 254 hectares de forêt.

Quatre collectivités ont été menacées de destruction par le feu. Elles ont pu être sauvées grâce à la coordination des services d'incendie de la province, qui ont maîtrisé les flammes dans les secteurs résidentiels. En fin de compte, il n'y a eu aucune perte de vie humains, mais six maisons et seize chalets ont été détruits.

L'OMU NB a été en activité 24 heures sur 24 pendant cinq jours afin de soutenir le Centre provincial de lutte contre les incendies de forêt. Pendant tout ce temps, le Centre provincial des mesures d'urgance a coordonné les activités interministérielles. Les nouvelles installations et le nouveau centre d'information d'urgence de la population ont joué un rôle déterminant dans la diffusion de renseignements exacts aux médias et au public en général.

Un certain nombre d'accidents se rapportant aux matières dangereuses ont fait peser une grave menace sur la vie et la propriété des Néo-Brunswickois, rendant ainsi plus urgent le besoin d'une vigilance accrue et d'une meilleure préparation en ce domaine. Au cours de l'année 1986-1987, on a dénombré 159 déversements de produits pétroliers et 41 déversements de produits chimiques. À Saint-John, des fuites d'essence (environ 1 700 litres) dans le réseau d'égout ont provoqué une série d'explosions dans le secteur du centre-ville. Dix-sept quadrilatères étaient exposés et ont dû être évacués. Fort heureusement, personne n'a été blessé et il n'y a pas eu de perte de vie humaine. Le plan d'urgence de la ville avait été précédemment élaboré en coopération avec l'OMU NB et s'est révélé d'une très grande utilité pendant les mesures d'urgence.

PRÉPARATION PROVINCIALE AUX ÉTATS D'URGENCE

L'OMU NB cherche constamment à améliorer la planification des mesures d'urgence et à accroître les capacités opérationnelles grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources provinciales et municipales existantes. Pendant l'année, d'importantes améliorations ont été apportées dans de nombreuses régions.

Le Programme de formation des auxiliaires de la GRC a continué d'apporter un excellent soutien à la force régulière et à l'OMU. Cette année, 175 agents ont consacré environ 18 000 heures en formation et en service à la province. L'organisme a reçu en tout 946 606 $ d'aide financière du gouvernment fédéral en vertu du projet mixte de planification d'urgence. De cette somme, 15 290 $ ont servi à la réalisation d'une production vidéo sur la planification des mesures d'urgence dans les collectivités. Les 931 316 $ subsistants ont permis de soutenir l'aménagement du réseau provincial de radiocommunications.

On a terminé la dernière étape de dispositif à micro-ondes du réseau en décembre 1986. Le centre de contrôle a été aménagé dans la Centre provincial des mesures d'urgence en mars 1987 et il est maintenant en activité 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Le réseau permettra d'établir avec efficacité des radiocommunications à partir de postes mobiles entre les ministères, les municipalités et la GRC pendant des situations d'urgence et dans l'exercice des fonctions habituelles de ces services. La Direction des communications du ministère des Transports en assurera la gestion et l'entretien.

L'OMU NB a continué de soutenir l'Association des ratisseurs et des sauveteurs du Nouveau-Brunswick et lui a accordé 6 000 $ sous forme d'une subvention de fonctionnement et d'une aide administrative. L'organisme a de plus apporté son concours à l'association pour la production d'un manuel opérationnel et de formation en matière de ratissage, de recherche et de sauvetage.

INFORMATION PUBLIQUE SUR LES SITUATIONS D'URGENCE

À titre de membre du groupe de travail fédéral-provincial sur l'information publique, l'OMU NB met au point des méthodes qui visent à mieux informer le public pendant des situations d'urgence. Un certain nombre de projets destinés à améliorer l'information publique ont été entrepris, dont la publication d'un manuel des services d'information en cas d'urgence.

On a également réalisé au cours de l'année une grande production vidéo sur l'importance de la préparation des collectivités aux états d'urgence. Le film "Exercice pétrolier Miramichi" a été tourné à Newcastle. Il a pour scénario un désastre simulé faisant intervenir 40 organismes et plusieurs centaines de personnes qui réagissent à une explosion factice se produisant à bord d'un navire amarré au port de Newcastle.

La production servira à encourager les responsables des collectivités et les groupes locaux d'intervention à prendre des mesures globales de planification d'urgence. Un deuxième projet de production débutera au cours de la prochaine année financière. Il portera sur la préparation d'un plan d'urgence dans la collectivité et sur les exercices à effectuer pour le rendre opérationnel.

PRÉPARATION DE LA COLLECTIVITÉ AUX ÉTATS D'URGENCE

L'OMU NB soutient l'accroissement de la préparation des collectivités aux états d'urgence grâce à diverses activités coopératives en matière de planification et de formation. Des 117 municipalités que compte la province, 41 disposent maintenant d'un plan d'urgence final ou travaillent activement à l'élaboration d'un tel dispositif.

Les activités du groupe visent tous les grands centres de la province; on estime donc que 75 p. 100 de la population de la province est protégée à l'heure actuelle par un quelconque plan d'urgence.

Pendant l'année, 13 collectivités ont mis à jour leurs plans et Hartland a élaboré un plan dans le village et les secteurs avoisinants. Les responsables de deux centres de soins spécialisés (le foyer de soins pour personnes âgées Turnbull à Saint John et le Foyer Assomption de Rogersille) ont établi de nouveaux plans d'urgence, tandis que cinq autres établissements du genre ont mis leurs plans à jour.

Au cours de l'année financière, 198 Néo-Brunswickois ont assisté aux cours dispensés par le Collège de la Protection civile Canada d'Arnprior, en Ontario. En tout, 800 personnes du Nouveau-Brunswick ont suivi des cours à ce Collège pendant les quatre dernières années.

Afin d'encourager davantage la participation locale aux plans d'urgence communautaires, l'OMU NB a effectué huit exercices de formation dans la province en 1986-1987. Ces exercices sont un outil de formation valable pour les organismes et les personnes concernés et offrent de bonnes occasions d'évaluer les plans d'urgence et les modalités en vigueur. On prévoit que le nombre d'exercices dans la province augmentera sensiblement au cours des prochaines années, au fur et à mesure que les collectivités se doteront des compétences nécessaires pour concevoir et mener elles-mêmes ces exercices.

BUREAU DU PRÉVOT DES INCENDIES

Conformément à la recommandation du Cabinet de la réforme gouvernementale, le Bureau du prévôt des incendies a été déplacé du ministère du Travail et intégré au ministère des Affaires municipales et de l'Environnement, le transfert étant entré en vigueur le 1er avril 1986. La principale tâche du Bureau du prévôt des incendies consiste à administrer la Loi sur la prévention des incendies du Nouveau-Brunswick et à s'efforcer de réduire le nombre de morts et de dégâts aux propriétés attribuables aux incendies dans la province. Le personnel du bureau se compose du prévôt, d'un agent de formation en matière de lutte contre les incendies, de deux conseillers du service d'incendie et d'une personne chargée du secrétariat.

Le Bureau travaille toujours en collaboration étroite avec les services d'incendie des municipalités et des zones non érigées en municipalités de la province. Ses activités comprennent l'établissement de normes de rendement relatives à la lutte contre les incendies et au matériel utilisé par les services locaux, la conception et la mise au point d'outils de formation sur la lutte contre les incendies et l'administration de programmes de prévention des incendies. Le Bureau étudie en outre les projets de création de services d'incendie municipaux ou met sur pied des unités de pompiers dans les districts de services locaux.

Pendant l'année écoulée, le Bureau a commencé à faire circuler un manuel des politiques et des marches à suivre et sa distribution a été très large dans les sphères administratives locales. Le but visé était de définir avec plus de clarté le rôle et les responsabilités du Bureau du prévôt des incendies et de chaque service d'incendie et municipalité pour ce qui est de la protection contre les incendies et de la prévention.

En 1986-1987, le Bureau a commencé une étude complète des services de lutte contre les incendies offerts par les corps de pompiers de la vallée de la Kennebecasis. Il a par la même occasion évalué le rendement de 19 camions d'incendie puis a examiné et approuvé 15 recommandations d'achat de nouveau camions.

En collaboration avec le ministère du Travail, le Bureau du prévôt des incendies établit la politique et les critères qui régissent l'inspection de tous les immeubles touchés par la Loi sur la prévention des incendies. Le Ministère examine aussi les plans et les devis de construction.

ENQUÊTES

En vertu de la loi, le Bureau doit procéder à des enquêtes afin d'établir les causes de chaque incendie. Le Bureau du prévôt des incendies joue à ce titre le rôle de centre des ressources techniques à l'intention des services d'incendie en région. Selon la gravité de l'incendie, les circonstances du sinistre et les ressources dont dispose le service d'incendie sur place, les membres du Bureau peuvent à l'occasion participer directement à l'enquête et à la présentation d'un rapport. Au cours de la dernière année, le personnel a directement pris part à 71 enquêtes sur des incendies.

On a en outre commencé à mettre en place un nouveau dispositif informatisé d'enregistrement des incendies, qui a pour objet d'aider le Bureau à compiler des statistiques et à trouver les causes des incendies.

EDUCATION ET FORMATION

Le Bureau de prévôt des incendies détermine le contenu des programmes de formation en prévention des incendies offerts aux pompiers. Au cours de l'année, le bureau a lui-même dispensé pendant six mois des cours de pompier; en tout, 596 pompiers ont assisté à 14 cours. Ces cours ont subséquemment été offerts par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation.

Deux cours de formation spéciale sur les incendies criminels à l'intention des policiers et des pompiers ont eu lieu cette année. Les sujets abordés étaient la recherche des causes d'incendie et l'enquête sur les incendies. Un autre cours de formation sur la recherche des causes d'incendie a été offert aux experts en sinistres. La New Brunswick Association of Fire & Arson Investigators donnaient les cours, que parrainait le prévôt d'incendie. Au total, 144 étudiants ont assisté aux cours.

Pendant l'année écoulée, le personnel des centres de soins de la province a eu droit à des séminaires sur les mesures de protection contre les incendies. Les séminaires ont duré trois jours et 190 étudiants y ont participé en tout.

Partout au Nouveau-Brunswick, 5 500 étudiants des écoles publiques ont pris part aux séminaires d'éducation sur la prévention d'incendie. Au total, 550 étudiants se sont inscrits aux cours traitant de la bonne façon d'utiliser les extincteurs d'incendie. Cent quatre autres étudiants ont fait un examen sur l'entretien des extincteurs. Le Bureau a également organisé au cours de l'année trois ateliers qui visaient à sensibiliser les inspecteurs du ministère du Travail aux dispositions de la Loi sur la prévention des incendies.

DIRECTION DES ÉLECTIONS

La Direction des élections a pour mandat d'administrer les élections à l'Assemblée législative, les élections municipales et celles des conseils scolaires au Nouveau-Brunswick. À la fin de l'année, le personnel de la direction se composait du directeur général des élections, du directeur adjoint des élections et d'un secrétaire.

Les élections triennales des municipalités et des conseils scolaires ont eu lieu le 12 mai 1986. Les résidents de trois nouvelles municipalités ont voté pour la première fois dans des élections locales: les villages de Le Goulet, de Maisonnette et de Sainte-Marie-Saint-Raphael. La direction a publié un rapport statistique complet sur les élections triennales au Nouveau-Brunswick, ce qui ne s'était jamais fait.

Deux élections municipales partielles ont eu lieu le 9 juin 1986, car aucun candidat ne s'était présenté aux élections triennales dans le village d'Alma et la ville d'Oromocto (quartier 5). Du 8 décembre 1986 au 3 mars 1987, il y a eu sept autres élections municipales partielles afin de combler des postes de conseillers devenus vacants. Voici les données sur ces élections:

Date	Municipalité	Raison de la vacance
12 08 86	Saint-Quentin	Démission de deux conseillers
09 02 87	Belledune	Démission d'un conseiller
09 02 87	Petit-Rocher	Démission d'un conseiller
16 02 87	Saint-Hilaire	Démission d'un conseiller
02 03 87	Cap-Pelé	Démission d'un conseiller
09 03 87	Kedgwick	Démission d'un conseiller
16 03 87	Pointe-Verte	Démission d'un conseiller

ÉLECTIONS PROVINCIALES

Pendant l'année, la direction a réalisé une production vidéo à l'intention des directeurs de scrutin afin de les informer des changements survenus à la Loi électorale depuis les dernières élections provinciales. Les deux grands sujets abordés sont la méthode de vote par inscription du nom d'un candidat et l'utilisation de bureaux de scrutins mobiles dans les centres de dépouillement. Des séances d'information complètes s'adressant à tous les directeurs de scrutin se sont déroulées partout en province et des documents sur les élections provinciales ont été distribués aux directeurs de scrutin entre les mois d'août et d'octobre 1986.

PROGRAMME DES CENTRES URBAINS

Le programme des centres urbains a pour objet de favoriser l'aménagement des centres-villes de la province et de soutenir et d'améliorer les infrastructures sociales, culturelles et économiques. Le programme a deux volets: la revitalisation des rues principales et l'aménagement des centres-villes.

Le volet Revitalisation des rues principales offre une aide aux associations de gens d'affaires du centre-ville pour l'embellissement et l'accroissement du nombre de places de stationnement dans les zones d'amélioration des affaires. Au cours de l'année 1986-1987, on a accordé en vertu de ce sous-programme 14 subventions de 48 000 $ chacune dans les 14 zones d'amélioration des affaires de la province. Les subventions aideront les localités récipiendaires à rehausser l'apparence physique et le caractère fonctionnel de leurs centres-villes.

Cette année, plusieurs municipalités ont reçu une aide financière en vertu du volet Aménagement des centres-villes. Dans le cadre de l'Entente sur le développement économique et régional, on a accordé une aide financière au projet du quartier ouest de Fredericton pour la réalisation d'études de conception et d'analyses coûts-avantages. Une étude sur la location mixte au centre-ville de Bathurst a par ailleurs été rendu possible grâce à une aide financière versée en vertu de l'Entente auxiliaire sur le Nord-Est.

Les autres localités qui ont reçu un financement au titre du volet Aménagement des centres-villes étaient les suivantes : Riverview, Petitcodiac, Newcastle et Chatham. Un prêt de 250 000 $ a été consenti à la société Courtyard Developments Ltd. de Hartland pour la construction d'un complexe de commerces au détail et d'édifice à bureaux au centre-ville. En 1986-1987, les dépenses totales faites dans le cadre des volets Revitalisation des rues principales et Aménagement des centres-villes se chiffraient à 2 330 901,13 $.

DIVISION DE L'UTILISATION DES TERRES ET DE L'EAU

La grande priorité du Ministère en matière de gestion environnementale est de mettre sur pied un mécanisme de planification provinciale de l'utilisation des terres et de l'eau qui fasse l'objet d'une coordination étroite, la prévention y jouant par ailleurs un rôle prépondérant. Au cours de l'année financière 1986-1987, la division comprenait quatre grandes directions d'exploitation: la Planification de l'utilisation des terres, la Planification des ressources en eau, la Protection de l'environnement et les Sciences de l'environnement.

Le Comité spécial de la politique sur l'utilisation du sol et de l'eau a tenu des audiences publiques pendant l'hiver 1987, ce qui a donné lieu à la création d'un bureau de coordination provinciale chargé de planifier l'utilisation des terres et de l'eau. Ce bureau fera dorénavant partie intégrante de la Division. En vertu de cette nouvelle approche, la Division compte évaluer la rentabilité de la proposition de consolider les services provinciaux de relevés et de la cartographie au cours de l'année qui vient.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION DE L'UTILISATION DES TERRES

La Direction de la planification de l'utilisation des terres est chargée d'appliquer la Loi sur l'urbanisme afin de garantir une utilisation efficace des terres de la province. Elle offre des services d'urbanisme aux municipalités et aux zones qui n'ont pas ce statut et dispense une aide financière pour l'élaboration des projets de l'utilisation des terres. La direction travaille aussi à sensibiliser le public et à encourager sa participation à l'élaboration de la politique et de la planification relatives à l'utilisation des terres.

À la fin de l'année, le personnel de la direction se composait d'un directeur, d'un administrateur en urbanisme, de six urbanistes, d'un technicien en cartographie, de huit techniciens en urbanisme et d'un employé de soutien.

PLANIFICATION

La direction a continué d'offrir des services consultatifs aux municipalités portant sur les divers aspects de la planification de l'utilisation des terres. Les villes de St. Andrews, Woodstock et Newcastle ont ainsi adopté un plan d'urbanisme révisé et il en a été de même pour les villages de Kedgwick, de Lac-Baker et de Chipman. Les villages de Bristol, de Gagetown, de Tracy et les districts de services locaux de Lac-Baker et de Saint-André ont jeté les bases d'un plan d'urbanisme. La direction a également aidé les villes de Newcastle et de Chatham à mettre au point un schéma d'aménagement du centre-ville et offert ses services aux municipalités qui désiraient modifier leurs règlements de zonage.

Le rôle de la Direction de la planification a subi d'importantes modifications en raison de la restructuration de ce service ministériel. La direction est maintenant chargée de la planification de l'utilisation des terres en rapport avec les bassins hydrographiques; une plus grande partie de ses activités toucheront donc des zones qui ne sont pas érigées en municipalités. La plupart des activités de planification antérieures de la direction se rapportaient aux municipalités.

COMITÉ PROVINCIAL D'URBANISME

Le Comité provincial d'urbanisme s'est réuni 23 fois et s'est prononcé sur 513 propositions de lotissement et 80 autres demandes, qui traitaient entre autres de modifications des normes de recul, de règlements provinciaux de zonage et de règlements de construction. Au cours de l'année financière, on a approuvé en tout 1 059 nouveaux lotissements, ce qui a donné lieu à la création de 2 012 lots. Les 697 permis de construction délivrés représentent une valeur de 31 625 250 $.

Comté	Nombre de permis	Valeur de la construction	Nombre de lotissements	Nombre de lots créés
Carleton	29	2 351 000	165	177
Charlotte	29	674 400	86	647
Gloucester	74	2 955 450	37	47
Kings	13	625 000	167	254
Madawaska	28	530 300	60	66
Northumberland	46	2 043 000	101	137
Queens	37	960 500	70	84
Restigouche	47	1 067 000	32	40
Saint John	57	1 963 000	34	52
Sunbury	77	2 139 000	51	71
Victoria	42	1 351 000	90	96
York	218	14 991 800	166	341
Total	**697**	**31 625 250**	**1 059**	**2 012**

DIRECTION DE LA PLANIFICATION DES RESSOURCES EN EAU

Le rôle principal de la Direction de la planification des ressources en eau consiste à assurer la gestion des ressources de la province en eau de surface et en eau souterraine pour le plus grand bien des Néo-Brunswickois.

En vertu de l'accroissement de l'emphase du ministère sur la planification de l'utilisation des terres et des eaux, la section du Règlement sur la qualité de l'eau qui traite de la protection des bassins hydrologiques a fait l'objet de modifications pendant l'année. La Direction consacre des efforts importants à la protection des bassins de concert avec la Direction de la planification de l'utilisation des terres par l'entremise d'études techniques et d'autres programmes. Des municipalites et des districts des services locaux dans toute la province expriment de l'intérêt au programme de protection des bassins hydrologiques.

LES RESSOURCES

Des variations considérables ont été enregistrées pour ce qui est des précipitations mensuelles totales en 1986-1987. Au cours des mois d'avril, de juin et d'août, les précipitations dépassaient nettement la

normale, tandis que pendant tous les autres mois, on a connu des précipitations inférieures à la normale ou proches de la normale. La quantité d'eau de ruissellement reflétait ces conditions climatiques.

En avril, le niveau des eaux souterraines s'est élevé légèrement, mais est demeuré sous la normale en mai, juin et juillet. Des précipitations supérieures à la normale en juillet et en août ont entraîné un niveau près de la normale pendant cette période. C'était là un renversement singulier de la décrue caractéristique survenant pendant l'été.

Le niveau des eaux souterraines s'est maintenu dans la normale du mois d'août au mois de décembre. L'hiver a débuté tôt et le temps était froid et neigeux par rapport aux autres années. En réaction à ces conditions, le niveau des eaux souterraines a chuté sous la normale et certains puits ont montré des signes d'assèchement vers la fin de février et le début de mars.

ÉVALUATION DES RESSOURCES EN EAU

Les mesures du niveau et du débit de l'eau effectuées dans les stations du réseau hydrométrique de la province fournissent l'information nécessaire à la gestion des ressources en eau et permettant de constituer la base de données requises pour la planification et la mise en oeuvre de projets d'approvisionnement en eau de consommation domestique et industrielle. La direction a par ailleurs exploité 23 stations de surveillance des eaux souterraines à des fins hydrométriques et de gestion et pour la collecte de données de base sur le niveau des eaux souterraines.

Un rapport d'analyse sur la fréquence des inondations des cours d'eau du Nouveau-Brunswick a été rédigé. Il renferme des méthodes d'estimation de l'ampleur et de la fréquence des crues des cours d'eau non jaugés de toute la province. La publication du "Relevé mensuel des conditions des ressources hydriques" s'est poursuivie en 1986-1987.

Dans le cadre du programme élargi de protection des bassins hydrographiques, la direction a commandé quatre études visant à consigner dans un répertoire les bassins hydrographiques qui servent de sources d'approvisionnement en eau potable. Les bassins en question alimentent les villages de Doaktown et de Saint-Quentin, la ville de St. Stephen et la cité de Moncton.

La direction a aussi aidé à définir la nature et la portée de l'étude régionale sur l'approvisionnement en eau dans le sud du Nouveau-Brunswick. L'étude porte sur les villages de Fairvale, de Gondola Point, de East Riverside-Kinghurst et de Renforth, et sur les villes de Rothesay et de Quispamsis, la paroisse de Rothesay et le district de service local de Barsa. L'étude permettra à ces collectivités de disposer d'une source d'approvisionnement en eau régionale qui soit fiable, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. La direction a examiné 11 projets d'ouvrages d'épuration des eaux en vue de leur agrément, conformément au Règlement sur la qualité de l'eau.

Le Centre météorologique de la direction a continué d'offrir un service spécialisé de prévisions météorologiques dans la région du bassin du fleuve Saint-Jean, qui vise à prévoir les inondations et le débit et à établir des bilans hydrographiques. En 1986-1987, le Centre a également fourni des prévisions spéciales, des messages d'avertissement et des avis afin de soutenir les programmes associés à la météorologie qu'administrent divers organismes de la province. Ces programmes ont trait aux activités suivantes: la veille météorologique en cas de danger d'incendie de forêt, les prévisions de la charge d'énergie hydro-électrique, les prévisions de la qualité de l'air, le déblaiement des routes enneigées, l'entretien des routes, les activités récréatives ainsi que les mesures d'urgence.

MISE EN VALEUR DES RESSOURCES EN EAU

Au cours de l'année 1986-1987, la direction a reçu 263 demandes de renseignements relatives à l'exploitation de sources d'approvisionnement en eau de consommation domestique. Pendant l'année civile 1986, 44 entreprises de forage et 91 foreurs de puits ont obtenu un permis les autorisant à exercer leur métier au Nouveau-Brunswick. Au total, 2 151 rapports de forage ont été remis au Ministère pendant l'année. Chaque puits foré doit faire l'objet d'un rapport de forage, qui constitue ensuite le dossier permanent du propriétaire du puits et de la province. La section a enquêté sur 56 plaintes concernant des infractions présumées au Règlement sur les puits d'eau.

M. Joseph Saab, de Saint John, est demeuré président de la Commission consultative sur le forage des puits d'eau. La Commission a modifié le Règlement sur les puits d'eau et augmenté le diamètre minimal des puits, qui est passé de 10,16 cm à 12,7 cm.

La direction a continué de s'intéresser à la protection des bassins hydrographiques en supervisant le processus de cartographie numérique à grande échelle des bassins utilisés comme source d'approvisionnement en eau potable. Les collectivités visées comprenaient Rothesay, Eel River, Petit Rocher, Perth-Andover et Saint-Jacques. Une étude de base sur la composition chimique de l'eau de toutes les sources d'approvisionnement publiques a été effectuée.

Le personnel de la direction a prodigué des conseils techniques à un certain nombre de promoteurs dans le domaine de l'aquaculture, afin que ces derniers disposent d'un approvisionnement en eau suffisant et de bonne qualité.

La direction a aussi offert des conseils techniques aux services d'eau de différentes municipalités, dont Shédiac, Sackville, Perth-Andover, Gondola Point, New Maryland, Atholville, Canterbury, Verret, Rivière-Verte, Chatham, Newcastle, Edmundston, Lamèque, Sheila et Hampton. En tout, huit approbations d'exploitation de sources d'approvisionnement municipales ont été accordées. On a en outre collaboré à des études sur l'approvisionnement en eau dans le parc industriel Scoudouc, dans l'île Campobello et dans les secteurs de Dalhousie et de Charlo.

RÉDUCTION DES PERTES DUES AUX INONDATIONS

Les frais d'exploitation du Centre de prévision des crues du fleuve Saint-Jean sont partagés entre les gouvernements fédéral et provincial en vertu de l'Entente sur la prévision des inondations. Les débits du fleuve enregistrés durant la crue nivale du printemps de 1986 étaient relativement faibles. Le Centre a poursuivi sa surveillance des débits du fleuve et des conditions météorologiques pendant toute l'année et a aussi fourni pendant cette période, à intervalles réguliers de deux semaines environ, des prévisions à la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick afin d'aider la Commission à prévoir les charges.

Le Centre a encore une fois coordonné les relevés de la neige effectués par dix organismes travaillant en collaboration au Nouveau-Brunswick, au Maine et au Québec. Il a également oeuvré à la mise en place d'une nouvelle méthode de prise des relevés de la neige qui fait appel à une technique utilisant des rayons gamma lancés d'un avion. Cette technique a été exploitée de concert avec le U.S. National Weather Service. Grâce à une entente conclue avec le Service de l'environnement atmosphérique et un entrepreneur local, le Centre a produit des cartes d'enneigement qui servent au modèle informatisé des prévisions.

Le service de prévision des crues éclair de la rivière Kennebecasis a été en activité au cours de l'année, mais en l'absence d'inondation, l'organisme local maintenant en place n'a pas eu à dispenser de prévisions. Les projets d'observation du mouvement des glaces et des embâcles se sont poursuivis sous l'égide du sous-comité des glaces de rivière. Un rapport technique sur l'embâcle de 1986 à Simonds a été rédigé.

RÉGLEMENTATION DE LA MODIFICATION DES COURS D'EAU

En vertu du Règlement sur la modification des cours d'eau, un permis est exigé pour la plupart des modifications de cours d'eau de la province, qu'elles soient temporaires ou permanentes. Les modifications le plus fréquentes apportées en 1986-1987 ont été les suivantes: la construction de ponts (75); l'installation de ponceaux (71); le détournement de cours d'eau (29); les ouvrages de lutte contre l'érosion (21); et la construction de barrages (18). Le Ministère a délivré en tout 268 permis. Cinq demandes ont été refusées et il y avait 16 demandes à l'étude à la fin de l'année. Il y a eu 17 rapports d'infraction résolus et quatre poursuites intentées.

DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Un des premiers objectifs de la direction est de faire respecter une vaste gamme de règlements établis en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement. La direction voit à la mise en application de règlements qui touchent à des questions comme la qualité de l'eau, la qualité de l'air, les émissions polluantes de l'industrie des pâtes et papiers et les installations de préparation de revêtement bitumineux.

La direction soutient l'aménagement d'installations municipales d'aqueduc et de traitement des eaux usées dans toute la province. Elle administre également la Loi sur le contrôle des pesticides et coordonne les activités de la Commission consultative des pesticides. À cela s'ajoute encore la mise en oeuvre de programmes provinciaux de gestion des déchets solides et des déchets dangereux. Enfin, elle est chargée d'élaborer des règlements précis portant sur l'entreposage et la manutention des produits pétroliers.

SECTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

La section de la qualité de l'air a comme tâche de préserver une qualité de l'air acceptable grâce à des programmes de surveillance et de modèles et à la mise en application de trois règlements découlant de la Loi sur l'assainissement de l'environnement, soit le Règlement sur la qualité de l'air, le Règlement sur les émissions des usines de pâtes et papiers et le Règlement sur les installations de préparation de revêtements bitumineux. Des normes provinciales ont été fixées pour les polluants atmosphériques les plus courants. Les autres polluants sont évalués cas par cas par l'entremise du système d'approbation du Ministère.

Des programmes de surveillance de la qualité de l'air, administrés par l'industrie et vérifiés par le personnel de la section, se sont poursuivis à Edmundston, Atholville, Dalhousie et Belledune. Au cours de l'année, sept des quinze postes de surveillance de la teneur en anhydride sulfureux (SO_2) installés dans le cadre de ces programmes ont signalé des émissions supérieures à la normale; trois emplacements sont particulièrement préoccupants.

À Edmundston, à l'emplacement de l'école Cormier, on a remarqué à maintes reprises, mais pour des périodes relativement courtes, que les échantillons contenaient des quantités excessives d'anhydride sulfureux et de matière particulaire. Toutefois, les quantités présentes constituaient une amélioration depuis la mise en oeuvre du programme de surveillance en 1981. Les concentrations moyennes annuelles de SO_2 continuent à décroître d'année en année, mais dépas-

sent toujours les normes provinciales. Les postes de surveillance de Point La Nim et une station près de Belledune indiquent des excès occasionnels.

Le système de surveillance de la qualité de l'air exploité par la section à Saint John a continué d'indiquer que les normes provinciales étaient respectées dans la région, surtout grâce à un meilleur contrôle exercé sur les sources de pollution, à la fermeture de certaines vieilles installations polluantes et à une activité industrielle en général plus réduite.

La quantité d'ozone dans l'air dépasse toujours pendant l'été les normes fixées. La plupart des spécialistes s'accordent à dire que ce polluant provient de régions éloignées situées à l'ouest et au sud-ouest de la province.

Grâce à huit postes de surveillance, la section étudie la teneur en sulphate dans l'air afin de déterminer si les sources locales d'émission sont les principales causes des dépôts secs de ce polluant acide. La publication quotidienne de l'indice de la qualité de l'air (IQUA) s'est poursuivie pendant toute l'année.

Une certaine inquiétude a fait surface relativement aux émissions d'anhydride sulfureux et d'oxyde d'azote provenant de l'industrie et des véhicules à moteur, surtout dans la région de Saint John. On craint que ces émissions soient responsables en partie de la quantité des dépôts acides dans la bassin hydrographique de Musquash, qui est très vulnérable à ce genre de pollution. La section a poursuivi une étude entreprise en 1984, qui vise à établir dans quelle mesure le problème est attribuable aux émissions locales.

Trente-six permis d'exploitation et un permis de construction ont été délivrés. La section a reçu les résultats de tests d'émissions de matière particulaire portant sur une vingtaine de sources émettrices dans la province. Les émissions supérieures ou égales aux quantités réglementaires ou approuvées étaient pour la plupart de peu d'importance. De concert avec les propriétaires d'entreprises concernées, des programmes visant à réduire ces émissions ont été lancés. Une ordonnance d'élimination a été émise.

La section a répertoirié les sources émettrices d'anhydride sulfureux de la province et conçu en collaboration avec Environnement Canada un manuel de méthodes normalisées de calcul du nombre d'émissions.

La section a examiné les techniques d'élimination d'émissions comme le lavage du charbon, le lit fluidisé et les réductions de soufre dans le pétrole afin que la province trouve le meilleur moyen de faire face à ses obligations découlant d'ententes avec les provinces de l'Est canadien, les provinces de l'Est et les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre. Ces ententes portent sur la réduction des polluants qui produisent les pluies acides.

On estime à 35 p. 100 la réduction des émissions provinciales de SO2 depuis 1980. Cette diminution est attribuable à de meilleures méthodes antipollution dans les usines de pâtes et papiers, aux mesures de conservation de l'énergie, à l'utilisation des déchets ligneux comme combustible, à la mise en service de la Centrale nucléaire de Point Lepreau et aux achats accrus d'électricité d'Hydro-Québec.

La section a aidé le Bureau du Prévôt des incendies à mettre en application la réglementation qui normalise le diamètre des buses de pompes à essence ordinaire et sans plomb. Cette mesure a été prise afin de réduire l'emploi d'essences contre-indiquées dans la province. L'utilisation de la mauvaise essence endommage les dispositifs antipollution des véhicules automobiles et entraîne de plus grandes émissions de plomb, d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et de dioxyde d'azote. Ces polluants sont en partie responsables de la formation de l'ozone et des pluies acides.

Section des déchets industriels

Du point de vue de la réglementation, la section des déchets industriels est surtout chargée de la mise en application du Règlement sur la qualité de l'eau découlant de la Loi sur l'assainissement de l'environnement. Au cours de l'année écoulée, 33 approbations et trois ordonnances d'élimination ont été émises.

La liste qui suit résume la situation en matière de lutte contre la pollution industrielle de l'eau pendant la dernière année financière.

Brunswick Mining and Smelting Corporation Exploitation minière

La mine numéro 6 (fosse) est définitivement fermée depuis novembre 1983. La fosse sert maintenant à l'évacuation des eaux de ruissellement de surface provenant du secteur de retenue du ruisseau Knight. La teneur en métaux du ruisseau Knight a décru en 1986. La société remet les lieux en état conformément au plan de réutilisation établi.

À la mine numéro 12, l'exploitation des installations de traitement des effluents de la mine et de l'usine s'est poursuivie. Les concentrations de métaux dans l'effluent traité se situaient dans les limites prescrites par la réglementation; la limite permise n'a été dépassée que pendant le ruissellement du printemps. Comme durant les années précédentes, l'effluent contenait de fortes concentrations de sulfosels et la Petite Rivière du sud est demeurée acide. Des chercheurs de l'UNB poursuivent leurs recherches sur la provenance de la mousse qui se forme à l'embouchure de la Petite Rivière du sud.

Brunswick Mining and Smelting Corporation Fonderie de Belledune

Le système de collecte et de traitement des eaux usées de surface et de fabrication a permis l'élimination efficace des métaux lourds. Ces résultats ont entraîné une amélioration accrue de l'habitat du homard et la réouverture de la pêche au homard dans tous les secteurs, à l'exception de Belledune Harbour, qui était toujours une zone de pêche interdite. La so-

ciété continue ses efforts afin d'atteindre l'objectif de 0,05 mg/l et de 0,5 mg/l, en ce qui concerne les teneurs permanentes respectives de cadmium et d'arsenic dans l'effluent traité.

CARIBOU NEW BRUNSWICK MINING LIMITED

Cette ancienne mine de la société Anaconda était toujours fermée en 1986. Le traitement de l'eau et du ruissellement de surface s'est néanmoins poursuivi avec beaucoup d'efficacité. Les nouveaux propriétaires ont amorcé des études de faisabilité sur la remise en exploitation de la mine.

MINE DE TUNGSTÈNE DE MOUNT PLEASANT

La mine était toujours fermée en 1986. Les propriétaires actuels de la concession minière, LAC Minerals Limited, ont poursuivi leurs travaux d'exploration souterraine. Le traitement des effluents de la mine s'est fait à la satisfaction du Ministère.

GORDEX MINERALS LIMITED

Les essais de faisabilité sur l'extraction de l'or du minerai au cap Spencer ont continué en 1986. L'entreprise a éprouvé certaines difficultés à traiter les solutions usées afin de les rendre conformes aux normes. La section a révoqué son approbation de la lixiviation du minerai en tas au mois d'octobre et le procédé fera l'objet d'un autre examen après la construction d'une usine de traitement, qui doit avoir lieu en 1987.

MCCAIN FOODS LIMITED

La société a amélioré le rendement et l'efficacité de son usine de Grand-Sault afin de respecter les nouvelles limites de dépôt autorisé de matière organique dans le fleuve Saint-Jean. La société a terminé la construction d'un deuxième installation de traitement de l'effluent de son usine à Florenceville et sa mise en service a eu lieu à l'automne 1986.

HUMPTY DUMPTY LIMITED

Aucun problème d'odeur n'est survenu en 1986 malgré les difficultés mécaniques répétées des aérateurs du système de traitement biologique à la nouvelle usine de transformation des pommes de terre à Hartland. L'effluent produit était conforme à la réglementation.

FRASER INC.

Au cours de la dernière année, la société a réussi à réduire le plus possible le nombre de conduits de dérivation du deuxième système de traitement de la station de pompage auxiliaire. Des soupapes casse-vide qui fonctionnaient mal dans le conduit des eaux usées entre la station de pompage auxiliaire et l'usine d'épuration provoquaient des déversements de l'effluent sur le sol à chaque interruption du pompage. La société a fait les réparations nécessaires et a éliminé tous les déversements causés par ce défaut de fonctionnement.

La société a commencé à remplacer son vieux matériel d'aération sur plate-forme fixe dans les étangs d'épuration des eaux usées et installera des aérateurs flottants. Elle évitera ainsi l'arrêt de l'installation de traitement auxiliaire pendant l'entretien annuel du matériel d'aération.

ATHOLVILLE PULP INC.
(anciennement Fraser Inc – Atholville)

En juillet et en août, la société n'a pu utiliser son clarificateur en raison d'une boîte d'engrenage foirée. Pendant les réparations, on a neutralisé l'effluent et il a été déversé dans la rivière. A cause de ce problème, le déversement annuel moyen a été de 2 803 kg/j, comparativement à la quantité réglementaire de 2 272 kg/j.

PRODUITS FORESTIERS NBIP INC.

Le besoin d'une feuille de papier d'une très grande propreté et l'absence de matériel d'épuration approprié fait en sorte que la société évacue dans ses eaux usées une trop grande quantité de fibres et de déchets, que ne peut déshydrater le matériel d'épuration des boues du clarificateur. Pendant l'année écoulée, les déversements quotidiens moyens étaient d'environ 19 kg de matières en suspension par tonne de produit, comparativement à la quantité autorisée de 10,6 kg par tonne de produit. Au cours de la prochaine année financière, la société a l'intention de lancer un vaste programme de réduction des fibres de pâte évacuées dans les eaux d'épuration.

CONSOLIDATED BATHURST INC.

La société a terminé les essais de son projet pilote d'usine de traitement anaérobie des eaux usées et a approuvé la construction d'une usine de traitement grandeur nature. La nouvelle usine doit entrer en service vers la fin de 1988.

Des modifications dans l'usine rendues nécessaires par l'installation d'une chaîne de blanchiment ont provoqué un dérèglement du réseau de conduits de l'eau blanche, ce qui a fait en sorte qu'au cours du dernier trimestre de 1986 et du premier trimestre de 1987, la quantité de fibres évacuées dans les eaux d'égoût était de deux fois supérieure à la limite permise. À la fin de l'année financière 1986-87, les quantités de fibres déversées étaient revenues à la normale, soit moins de 7,0 kg de matières en suspension par tonne de produit.

Miramichi Pulp and Paper

La société a mis en service sa nouvelle machine à papier encollé léger pendant l'été 1986. Afin de faire face à la plus grande quantité de matière organique produite par la nouvelle usine de papier, la Miramichi a installé cinq autres aérateurs dans ses étangs d'épuration de déchets. Les déversements moyens étaient de 16 kg de matières en suspension par tonne de produit, l'épuisement biochimique d'oxygène se situant pour sa part à 10 kg par tonne de produit.

Lake Utopia Paper Limited

Il n'y a eu aucune amélioration de la qualité de l'effluent au cours de l'année. La société a toutefois signé un contrat avec Paque-Lavalin portant sur la réalisation d'un projet d'usine de traitement anaérobie des déchets. Si l'expérience est concluante, la société commencera la construction vers la fin de l'année 1987, les travaux devant prendre fin pendant l'année financière suivante.

La section des déchets industriels a poursuivi son étude sur les fermes d'élevage en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural. Un échantillonnage intermittent réalisé par le Ministère pendant toute l'année a confirmé que les porcheries de la région de Saint-Joseph n'ont pas contaminé le ruisseau Blanchette en 1986. L'entreposage et l'élimination des déchets de porcherie ont cependant continué de poser un problème grave dans le nord-ouest de la province. Dans la région de Saint-François, les installations d'entreposage du fumier ont encore causé des problèmes à plusieurs éleveurs de porcs.

Il n'y pas eu de changement dans le secteur de la transformation des produits de la mer. L'élimination des solides était la principale méthode de traitement utilisée. L'usine de transformation du crabe We Acres Ltd. à Shemogue a continué à traiter les carapaces de crabes et de homards. De graves difficultés sont survenues en 1986 en ce qui concerne l'élimination des déchets de poisson. Le noeud du problème était l'élimination de grandes quantités de hareng dont on n'avait retiré que les oeufs. Les usines de farine de poisson n'ont pu faire face à tous les déchets de hareng et il a fallu en évacuer de grandes quantités sur un terrain.

La Section des déchets industriels a traité environ 22 demandes d'aide financière présentées au ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale afin d'établir l'admissibilité de ces projets du point de vue écologique. Le personnel de la section a également continué à étudier les demandes relatives au Programme d'aide financière à la petite entreprise, programme administré par le ministère du Commerce et du Développement. Les demandes examinées étaient au nombre de 350.

Aquaculture

L'élevage commercial du saumon et de la truite connaît une croissance rapide dans le secteur industriel. Les principales inquiétudes de nature environnementale ont trait à l'envasement provoqué par l'érosion, l'eutrophisation de l'eau et les modifications de cours d'eau (dérivation des cours d'eau, etc.). La Section des déchets industriels coordonne l'examen des plans de protection des aquaculteurs et les approuve en tenant compte des préoccupations des organismes environnementaux touchés. Pendant l'année, des installations d'aquaculture importantes ont vu le jour aux endroits suivants:

Lac Utopia: Connors Brothers Ltd (tenue d'une réunion publique)

Oak Bay: Superior Salmon Farm Ltd.

Bras sud de la rivière Kennebecasis: Sea Farm Canada Inc.

Protection des eaux souterraines

Le groupe de travail de l'Association pétrolière de l'Atlantique a terminé ses travaux sur la prévention et le contrôle des fuites dans les réservoirs souterrains. La rédaction d'un Règlement sur les produits pétroliers en vue de sa mise en application était presque terminée à la fin de l'année financière.

On a incorporé dans le nouveau réglement la disposition du Règlement sur la qualité de l'eau portant obligation d'enregister tous les réservoirs en place et de faire approuver par le Ministère toute installation d'un nouveau genre de réservoirs. À la fin de l'année, 2 358 emplacements et 7 454 réservoirs avaient été enregistrés. On trouvera d'autres renseignements sur l'enregistrement dans le tableau ci-dessous (Sommaire des données d'enregistrement).

Un atelier de deux jours a eu lieu. Il visait à faire connaître à l'industrie les exigences de la réglementation et des lignes directrices qui seront en vigueur sous peu. En raison de la création d'une nouvelle section, la Section des déchets industriels n'est plus chargée de la protection des eaux souterraines.

Résumé des données d'inscription

Nombre d'emplacements	2,358
Nombre de réservoirs	7,454
Volume total	594 720 940 Litres
Nombre d'emplacements abandonnés	11
Nombre d'emplacements temporairement inactifs	62
Nombre d'emplacements fermés	36

SECTION DES SUBSTANCES TOXIQUES

La section a pour mandat de réglementer l'emploi des pesticides au Nouveau-Brunswick, conformément à la Loi sur le contrôle des pesticides. La section encourage aussi l'utilisation et l'entreposage sécuritaires des pesticides.

En 1986-1987, le ministre a accordé 76 permis pour l'arrosage aérien ou l'application commerciale de pesticides dans les secteurs forestier, agricole, industriel, de la construction, sur les pelouses et les jardins ainsi que pour la recherche. Le personnel de la section a consacré plus de 1 200 heures à la surveillance de ces opérations d'épandage afin de faire respecter les modalités des permis accordés.

Environ 43 pour cent de ce temps a été consacré au secteur forestier, en particulier au programme d'arrosage contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et à celui des herbicides sur les conifères. Vingt pour cent de ce temps a été affecté au secteur agricole, soit à la surveillance de l'arrosage aérien de pesticides agricoles.

Le service téléphonique gratuit du Ministère a fonctionné vingt-quatre heures par jour, de mai à la fin septembre. Ce service permet à la population de signaler les incidents liés aux pesticides et de formuler des plaintes. En tout, le personnel de la section a enquêté sur 47 plaintes, qui provenaient surtout des secteurs forestier et agricole.

La section a continué en 1986-87 à surveiller la présence de pesticides agricoles dans les eaux souterraines. Cinquante-quatre analyses de détection de pesticides agricoles ont été réalisées sur des échantillons provenant de puits des comtés de Carleton et de Victoria. Dix-neuf autres analyses ont porté sur des pesticides utilisés dans le cadre du programme d'épandage contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Le programme d'élimination des contenants de pesticides agricoles s'est poursuivi avec l'aide de divers médias qui ont communiqué à la population des régions agricoles les méthodes d'élimination recommandées. On a également continué la surveillance des endroits nettoyés, le processus de nettoyage et l'affichage des lieux où l'évacuation des contenants de pesticides est illégale.

Le personnel de la section a offert des services de soutien à la Commission consultative des pesticides, qui a tenu quatre assemblées régulières, une assemblée publique et quatre assemblées extraordinaires avec des groupes d'utilisateurs. La Commission a délivré, après examen des demandes, 57 permis de vendeur, 64 permis d'exploitant et 325 permis d'épandeur. Elle a étudié 76 demandes de permis et a compilé et rédigé aux fins de sa publication le rapport de 1986 sur l'emploi des pesticides, de même que le Rapport de 1986 du Comité de surveillance écologique des opérations de contrôle des insectes forestiers.

SECTION DU GÉNIE SANITAIRE

La Section du génie sanitaire est chargée d'administrer un certain nombre de programmes relatifs à la collecte et au traitement des eaux d'égout, aux installations publiques d'approvisionnement en eau, et à la gestion des déchets solides et dangereux.

Le personnel de la section administre également le Programme de subventions pour la lutte contre la pollution de l'eau, en vertu duquel une aide financière est offerte aux collectivités désireuses de construire des égouts ou des installations d'épuration des eaux usées. Au total, on a accordé 9 650 000 $ aux municipalités au cours de l'année financière. Le personnel a aussi collaboré étroitement avec les municipalités et leurs experts-conseils à la conception et à la construction de ces installations.

Cent-dix certificats d'agrément, délivrés en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement, ont permis l'installation de services d'eau et d'égout et l'aménagement de lotissements domiciliaires. Voici un aperçu des projets importants achevés cette année:

La Commission d'assainissement du Grand Moncton	Construction de grands collecteurs à Moncton, Riverview et Dieppe
Verret	Collecte et épuration des eaux d'égout
Grand Bay	Épuration des eaux d'égout
Les travaux de construction suivants ont été entrepris ou poursuivis au cours de l'année:	
La Commission d'assainissement du Grand Moncton	Projets de tunnels et station de pompage centrale
La Commission d'assainissement de Michaud	Collecte des eaux d'égout
Bristol	Collecte et épuration des eaux d'égout
Saint-George	Collecte et épuration des eaux d'égout
Blacks Harbour	Collecte et épuration des eaux d'égout
Verret	Service d'approvisionnement en eaux

Comme par les années passées, un programme de surveillance élargie a été en place afin de vérifier la conformité des usines d'épuration des eaux usées aux normes provinciales. Outre les installations municipales, de nombreuses installations plus petites qui servent des établissements et des lotissements domiciliaires ont fait l'objet d'une surveillance. Dans chaque cas, un compte rendu de la surveillance a été envoyé aux propiétaires des installations en question, accompagnés des recommandations pertinentes sur les améliorations à apporter, le cas échéant.

Afin d'élargir la base de données actuelle, la section a procédé à d'autres échantillonnages bactériologiques. Ce programme vise à produire de l'information utile à la conception des usines d'épuration des eaux usées. Les lignes directrices du Ministère ont de plus fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour afin d'y intégrer les modifications récentes apportées à la politique ministérielle.

Section des déchets solides

Au cours de l'année écoulée, le Ministère a accru dans une large mesure ses activités de gestion des déchets solides. La section a favorisé la création de comités provisoires régionaux sur les déchets solides dans toute la province. L'établissement de ces comités s'inscrit dans le cadre de la mise sur pied d'un vaste programme de gestion des déchets solides. Les comités ont commencé à mettre au point des méthodes et des systèmes de gestion des déchets solides dans leurs régions respectives.

Afin d'aider les comités provisoires à assumer leur rôle, la section a engagé des experts-conseils sur la gestion des déchets et les a chargés de rechercher, de concevoir et de mettre au point des méthodes de gestion des déchets. Elle a communiqué avec d'autres organismes partout en Amérique du Nord pour en savoir plus long sur les tendances actuelles dans le domaine et compiler de la documentation sur l'enfouissement sanitaire, l'incinération, le compostage, la collecte et le recyclage des déchets. La section estime que la participation publique est un élément clé de la gestion des déchets. On a donc commencé à produire des documents d'information à cette fin et élaboré des moyens visant à accroître la participation du public.

Pour la réalisation des grands projets spécialisés, la section a retenu les services de cabinets d'experts-conseils. Les tâches confiées ont compris la compilation sommaire de l'information actuelle, l'évaluation de son applicabilité dans la province et la rédaction d'un document de référence. Jusqu'à maintenant, on a rédigé un document sur l'incinération et une étude sur l'aspect du transport dans la gestion des déchets solides est en cours.

Un événement marquant a eu lieu à l'été 1986, soit l'ouverture de la première décharge publique régionale dans la région de Fredericton. On a ensuite organisé la collecte des déchets en bordure de la route dans les secteurs ruraux avoisinants, ce qui a permis de fermer sept décharges de taille plus réduite.

La Comité provisoire sur les déchets solides de Nepisiguit-Chaleur a trouvé un emplacement possible d'une décharge de déchets solides et a amorcé l'étude d'évaluation des incidences environnementales, une étape requise pour que soit approuvé l'aménagement de la décharge.

Dans d'autres régions de la province, dont celles de Sussex, Restigouche, Shippagan-Lamèque et Moncton, des comités provisoires ont poursuivi leurs travaux de planification et de recherche en vue de la formulation et de la mise en oeuvre de méthodes de gestion des déchets solidats.

Le personnel du Ministère a continué à surveiller les méthodes d'élimination des déchets dans les décharges provinciales et a encouragé les améliorations. Il a en outre travaillé de concert avec les exploitants de décharge au règlement des problèmes. Des inspections régulières ont été effectuées afin de vérifier si l'exploitation des décharges était conforme aux certificats d'agrément accordés. On a délivré 30 certificats supplémentaires, qui s'ajoutent aux 50 autres déjà délivrés.

Les Déchets dangereux

Le groupe de gestion des déchets dangereux a dirigé la mise en oeuvre d'un programme provincial de collecte des déchets épurés par voie sèche. Grâce aux visites sur les lieux et à l'emploi de documents de chargement servant à suivre les déchets transportés, on a pu assurer le suivi requis pour garantir la réussite du programme.

Une aide en matière de planification et de surveillance a été offerte aux entreprises qui ne se servent plus du matériel contenant des BPC. Le personnel du Ministère a coordonné et surveillé étroitement la décontamination de l'huile de transformateurs à faible teneur en BPC. À la demande du Ministère, certaines entreprises ont amélioré leurs dispositifs de protection du matériel en usage et hors d'usage contenant des BPC.

Le programme actuel d'aide des établissements provinciaux relative à l'élimination des déchets dangereux s'est poursuivi. Des efforts particuliers ont été consacrés à l'éducation des producteurs de déchets dangereux.

Le groupe a mis en application la loi qui exige l'emploi de documents de chargement pour le transport interprovincial de déchets dangereux et toutes les irrégularités constatées ont donné lieu à la prise de mesures appropriées. Le personnel du groupe a également aidé les producteurs de déchets dangereux à se conformer aux exigences d'autres provinces.

DIRECTION DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

À l'aide d'études techniques, d'évaluations sur les incidences et d'enquêtes sur place, la Direction des sciences de l'environnement produit des données de surveillance et d'analyse scientifique détaillées traitant des répercussions de l'activité humaine sur l'environnement. Grâce à ces renseignements, il est possible d'établir des normes de protection environnementale valables dans la province. L'information recueillie et la fonction de planification environnementale de la direction jouent aussi un rôle de premier plan dans l'élaboration de mesures de prévention à long terme.

La direction exerce une surveillance permanente des indicateurs de la qualité environnementale et elle a procédé à des inspections sur place dans toutes les régions de la province en réaction à des demandes du public et à des incidents écologiques. Le laboratoire provincial d'analyse environnementale administré par la direction soutient ces activités de collecte de renseignements et rend possible la mise en application des règlements du Ministère. La principale tâche de réglementation de la direction consiste à administrer le Programme de l'évaluation de l'impact sur l'environnement (ÉIE) du Nouveau-Brunswick.

SECTION DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Le personnel de la section a surveillé les conditions environnementales de base, la conformité aux autorisations de déversement accordées et les effets des déversements de déchets sur l'environnement. La section a aussi conseillé d'autres sections du Ministère et d'autres organismes en matière de protection environnementale.

On a fait le relevé des réseaux fluviaux et des lacs de toutes les régions de la province afin de disposer de données de base à long terme. Dans chaque cours d'eau étudié, les résultats se situaient près des seuils prévus. D'autres relevés ont porté sur des questions précises comme la formation du phosphore dans le lac Greenhill et les sources possibles de pollution à Oak Bay. La section a également fait un échantillonnage bactériologique à Douglas Harbour afin d'évaluer les effets du déversement de déchets à partir d'embarcations de plaisance. Aucun effet nuisible n'a été observé. La section a réalisé un relevé des coliformes fécaux dans le fleuve Saint-Jean entre Grand-Sault et Fredericton et un rapport sur le sujet a été produit. Une étude sur les incidences du déversement des eaux d'égout traitées dans le lac Murphy se poursuit.

Les déversements de deux mines de potasse du comté de Kings dans le milieu aquatique récepteur ont fait l'objet d'une surveillance; la section n'a relevé aucun dépassement des limites fixées dans le permis des deux exploitations minières. De même, un échantillonnage de la qualité de l'eau à proximité de la mine de Mount Pleasant n'a indiqué aucun dépassement des limites fixées dans le permis.

De grands efforts ont été consacrés à la surveillance des effluents et du milieu aquatique récepteur d'une mine de charbon à ciel ouvert près de la rivière Little, dans le comté de Sunbury. Le déversement d'eau de mine acide dans la rivière Little en 1986 a provoqué la mort de poissons et entraîné une poursuite en justice. Depuis cet incident, la société a amélioré de façon substantielle le traitement de l'effluent et a lancé un programme de réutilisation visant à éliminer à l'avenir les déversements de substances acides.

La section a examiné les projets suivants afin d'en évaluer les effets néfastes possibles sur la qualité de l'eau: 11 usines d'épuration des eaux d'égout; 14 installations d'aquaculture; 136 lotissements domiciliaires; 43 projets de dragage et une proposition présentée en vertu de la Loi sur la protection des eaux navigables.

La section a élargi à 41 autres lacs dans le sud-ouest de la province le relevé des lacs de tête, qui vise à fournir des données de base pour l'évaluation de l'effet des pluies acides sur le milieu aquatique. De ce nombre, on a estimé que 22 lacs étaient extrêmement exposés à l'acidification.

On a surveillé la composition chimique des précipitations hebdomadaires à Nictau, Harcourt, Harvey Station et au lac Magaguadavic. Les analyses ont établi que le pH de la pluie se situait à 4,6, soit une unité sous la normale (5,6). La section a par ailleurs poursuivi l'étude réalisée en collaboration avec Environnement Canada sur la composition chimique des précipitations quotidiennes près de Saint John.

Il s'agissait de déterminer la quantité relative des dépôts de soufre provenant des sources proches et éloignées. Les dépôts annuels de sulfate enregistrés par ces stations variaient de 15 à 30 kg/ha, soit une augmentation de 15 kg/ha par rapport aux quantités observées ailleurs.

En collaboration avec le Service canadien des forêts, la section a commencé une étude qui vise à établir le rôle joué par l'ozone dans le dépérissement des peuplements de bouleau blanc près de la baie de Fundy. Le personnel de la section s'est servi des plants de tabac vulnérables à l'ozone pour établir le degré d'exposition des arbres. Pendant les 132 heures qu'a duré cette étude de six semaines, les concentrations d'ozone ont dépassé 0,04 ppm, soit le seuil à partir duquel des dommages apparaissent sur les espèces végétales vulnérables.

Conjointement avec le Service canadien des forêts et le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie, la section a examiné 36 peuplements d'érables à sucre afin de détecter des symptômes de dépérissement. L'état des peuplements variait de sain à très détérioré. Un échantillonnage de culture fourragère à proximité de Belledune a aussi été effectué afin

d'évaluer l'apport des sources locales à la forte teneur en résidus de métaux. On a également recueilli des échantillons végétaux près de Dalhousie pour enquêter sur la présence de résidus de métaux dans la région.

Le personnel de la section a pris part à un groupe de travail fédéral-provincial dont le mandat était d'élaborer des lignes directrices nationales sur la qualité de l'eau. Le groupe mettait la dernière main à un rapport à la fin de l'année. Des négociations portant sur la conclusion d'une entente fédérale-provinciale relative à la qualité de l'eau ont eu lieu avec les homologues fédéraux. Ces discussions visent à regrouper les ressources des deux ordres de gouvernement afin de mieux surveiller la qualité de l'eau au Nouveau-Brunswick. Un membre du personnel a par ailleurs siégé à la Commission consultative des pesticides de la province.

Section des services analytiques

La section a offert des services analytiques et de traitement des données aux trois directions fonctionnelles de la Division de l'utilisation des terres et de l'eau. La charge de travail dans le domaine analytique est demeurée à peu près la même que celle de l'année précédente. Le nombre de paramètres analysés a été de 75 000, par rapport à 78 000 en 1986. Transposé en dollars, le travail accompli a toutefois augmenté légèrement en importance, passant de 504 433 $ en 1986 à 526 000 $ en 1987.

Demandes soumises au laboratoire par les directions

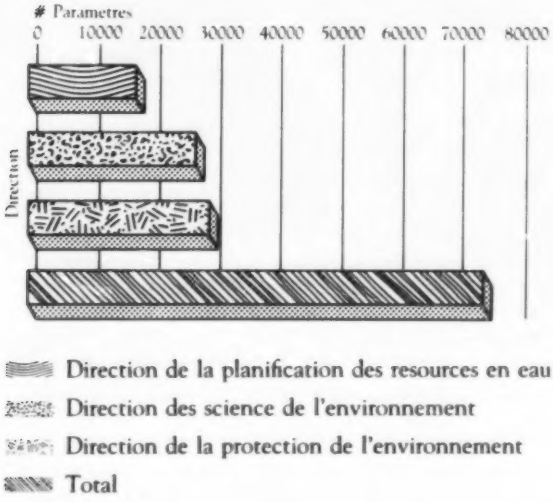

La charge de travail du laboratoire auxiliaire de chimie organique s'est accrue, passant de 2 240 l'an passé à 2 522 cette année. Cette augmentation est attribuable à un plus grand nombre d'activités de surveillance et d'enquête touchant la contamination de l'environnement par des produits pétroliers et d'autres contaminants organiques. Le laboratoire a pu faire face à ce surcroît de travail grâce à l'ajout de personnel à temps partiel et à la rénovation complète du laboratoire auxiliaire de chimie organique.

Le contrôle de la qualité est demeuré une grande préoccupation au cours de l'année. De nouvelles méthodes de contrôle ont été intégrées dans le programme, ce qui devrait accroître la capacité d'analyse du laboratoire.

En 1986-1987, le laboratoire a mis au point de nouvelles méthodes de détection du trichloroéthylène, du toluène, du zylène, de la naphtaline, du benzène akyle, du pristane et du phytame. Toutes ces méthodes ont été mises au point à l'aide du dispositif combiné de chromatrographie et de spectrométrie de masse.

La section a continué de coordonner la recherche scientifique en 1987. Comme pendant l'année précédente, le personnel a concentré ses efforts sur des études spéciales des pluies acides, y compris des travaux visant à évaluer l'acidification des cours d'eau pendant la fonte des neiges et les incidences de l'acidification des eaux de surface sur les sources d'approvisionnement domestique en eau potable.

Le personnel de la section a également pris part à la négociation d'une entente fédérale-provinciale sur la surveillance de la qualité de l'eau; il a siégé au Comité sur le transport à distance des polluants atmosphériques, au comité environnemental de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada, au Comité national de coordination de la recherche et de la surveillance, ainsi qu'au Comité provincial de planification.

Section de l'évaluation et de la planification

En 1986-1987, la section a poursuivi son travail dans les domaines de l'évaluation de l'impact sur l'environnement (ÉIE) et de la planification environnementale, à savoir l'administration de la politique du Nouveau-Brunswick en matière d'évaluation de l'impact sur l'environnement, la promotion dans les secteurs public et privé de la planification environnementale, et la participation aux comités de planification interorganismes.

Des rencontres de divers groupes d'intérêt ont eu lieu afin de discuter des changements à la réglementation proposée sur l'ÉIE et de sa mise en application. On s'attend à ce que le nouveau règlement entre en vigueur au cours de l'année 1987-1988.

Conformément à la politique d'ÉIE, la section a examiné attentivement trois projets afin de déterminer s'il y avait lieu de procéder à une évaluation de l'impact sur l'environnement. L'examen portait sur deux projets récréatifs et un troisième relié au transport. Les trois projets ont fait l'objet de recommandations en matière de planification environnementale. Le personnel de la section a aussi mis en application la politique d'ÉIE pour l'établissement de nouveau programmes régionaux de gestion des déchets solides.

La section a poursuivi la rédaction de la réponse du gouvernement provincial aux recommandations formulées par la Commission fédérale-provinciale d'évaluation environnementale de Lepreau II. Un rapport préliminaire touchant à l'ÉIE et ayant trait à la conversion au charbon de la centrale thermique de Coleson Cove a été examiné. Le personnel de la section a en outre continué la concertation avec le gouvernement fédéral, les autres provinces et le U.S. Department of Energy en ce qui concerne le U.S. High Level Nuclear Waste Repository Program.

On a continué à soutenir le projet d'aménagement de l'aire de loisir de la rivière Sainte-Croix. La section a entre autres procédé au relevé des ressources, dressé des plans de gestion et d'exploitation pour la région et rédigé un rapport portant sur les problèmes causés par les niveaux d'eau du lac Spednik.

La section a coordonné l'examen ministériel des plans de remise en état de plusieurs mines. Les autres services de soutien ont compris la coordination de la communication entre le Ministère et la N.B. Coal Ltd., la coordination d'une enquête fédérale-provinciale sur la mort de poissons dans la rivière Little et une enquête sur un problème d'eau souterraine dans la région du ruisseau Newcastle. Le personnel a aussi apporté son concours au projet fédéral d'étude des résidus acides réactifs.

La section a oeuvré à l'élaboration d'un programme d'accréditation des épandeurs de pesticides, à l'établissement d'une méthode générale d'élimination des insectes nuisibles dans les plantations forestières, à la mise en place de mécanismes de consultation concernant l'ÉIE du projet de construction d'une digue entre Bas-Caraquet et Shippagan, ainsi qu'à la planification d'installations d'épuration des eaux d'égoût. Un service consultatif a également été offert relativement au parc national Fundy, au park du lac Killarney, au Centre plein air de Kedgwick et au dédoublement de la route 1 à Hampton.

Le personnel de la section a pris part aux travaux de plusieurs comités interministériels, dont le Comité de surveillance écologique de Belledune, la Commission consultative des pesticides, le Comité du réglement des véhicules tout-terrain, le Comité interministériel des pipelines, le Comité consultatif de la gestion des terres, le Comité de gestion de l'aire de loisir de la rivière Sainte-Croix et le Comité de remise en état des mines de la région de Minto-Chipman. Le Comité de surveillance écologique de Belledune a organisé une assemblée publique portant sur une modification du procédé de fabrication à l'usine d'engrais de Belledune.

SECTION DE L'INSPECTION ET DE LA CONFORMITÉ

Pendant l'année financière, la section de l'inspection a été intégrée à la Direction des sciences de l'environnement et on a déménagé les bureaux régionaux dans d'autres services à Saint John, Moncton et Bathurst. La section a continué d'administrer la Loi sur les lieux inesthétiques grâce à l'emploi d'un inspecteur occasionnel et cette méthode s'est révélée très efficace en raison du caractère saisonnier du programme.

Le personnel de la section a participé avec d'autres organismes gouvernementaux à la tenue de dix séminaires de formation sur les situations d'urgence, offerts à près de 500 premiers intervenants, comme les corps policiers, les pompiers et le personnel dans l'industrie. La réglementation actuelle découlant de la Loi sur les contenants a été étudiée et on a procédé à l'étude générale des méthodes de travail, y compris le traitement des données, la coordination des situations d'urgence environnementale et l'emploi de postes de radio mobiles.

Les inspecteurs locaux ont réagi à diverses plaintes et enquêté sur plusieurs problèmes de nature environnementale. Voici un bilan de leurs activités.

Problèmes soulevés	Inspections	Plaintes
Approvisionnement domestique en eau	513	562
Pollution atmosphérique	349	467
Lieux inesthétiques	246	141
Déchets sauvages et décharges publiques	212	173
Déchets industriels	210	207
Urgences d'ordre environnemental	201	233
Inspections postérieures à l'octroi de subventions	101	
Modifications de cours d'eau	87	75
Déchets agricoles	86	109
Terrains de récupération	79	41
Usine de transformation du poisson	78	43
Usines d'épuration	55	39
Mines	32	14
Autres	30	54
Total	2,279	2,158